

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme NICOLE BRODEUR, présidente
M. DAVID HANNA, commissaire ad hoc
M. RADOUAN TORKMANI, commissaire ad hoc

**PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT
DU SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 6

Séance tenue le 22 novembre 2021, 19 h
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE, Mme NICOLE BRODEUR..... 1

PRÉSENTATION DES OPINIONS :

M. Glenn Castanheira, Montréal Centre-Ville..... 3

Mme Shaen Johston, citoyenne..... 13

Mme Louise Constantin, Mme Sylvie Mayer et M. Vincent Chevarie 22

PAUSE

Mme Sophie Girouard-Nobl, citoyenne..... 45

M. Martin Dion, RAPLIQ 56

Mme Trina Slapcoff, citoyenne..... 69

DROIT DE RECTIFICATION 78

MOT DE LA FIN 79

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme NICOLE BRODEUR, présidente

5 Alors bonsoir, Mesdames et Messieurs, bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'institut Allan mémorial.

10 Nos travaux et nos activités se déroulent en français, mais les participants et les participantes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire.

 This meeting will be conducted in French, but if you wish to address the commission in English, you are welcome to do so.

15 Je m'appelle Nicole Brodeur, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal et la présidente de cette commission. La commission est aussi composée de Monsieur David Hanna et de Monsieur Radouan Torkmani.

20 Nous sommes appuyés dans nos travaux par les analystes Marc-André Lapointe et Élise Naud.

 Je vous remercie au nom de mes collègues et de l'Office de consultation publique de Montréal de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis ses débuts, et ce malgré les défis posés par la pandémie en cours.

25 Pour nous conformer aux règles sanitaires en vigueur, nous entendrons les interventions à distance. Un total de 42 citoyens et citoyennes, de même que des représentants et des représentantes d'organismes se sont inscrits.

30 Nous les écouterons, nous les avons écoutés jusqu'ici tout au long de cinq séances d'audition de mémoires. La commission a également reçu une centaine d'interventions écrites qui ne feront pas l'objet de présentations orales.

35 Ces opinions s'ajoutent à celles que nous recueillons grâce aux auditions en ligne. Nous entendrons aujourd'hui six intervenants qui se sont inscrits d'avance.

40 Nous leur avons proposé d'intervenir soit par téléphone, soit par visioconférence. Il est possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention au cas où la présentation se fait à plusieurs. Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran ou montrer des présentations PowerPoint, des vidéos ou encore des photos.

45 Les intervenants disposent d'une période de dix minutes pour exposer leurs opinions. À la suite de cette intervention, les commissaires disposeront également d'une dizaine de minutes pour échanger avec eux.

50 Enfin comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes, sont irrecevables.

55 Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons ce soir pour leur collaboration.

60 Une fois les séances d'audition des opinions terminées, les archives vidéo ou audio des échanges avec les commissaires ainsi que les transcriptions écrites seront mises en ligne sur le site Web de l'OCPM dans les meilleurs délais.

65 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de l'arrondissement de Ville-Marie, de la Société québécoise des infrastructures et de l'université McGill pourraient user de leur droit de rectification, cependant, à la toute fin de la séance.

70 Sinon, ils disposeront de 48 heures à la suite de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour fournir des rectifications par écrit. Il s'agira bien entendu de rectifier des faits seulement et non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

75 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport dans les mois à venir.

70 Ensuite l'Office remettra le rapport aux élus municipaux et sera rendue publique dans les
15 jours suivants. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la ville de
Montréal. Alors merci de votre attention.

75 **M. GLENN CASTANHEIRA**
Montréal Centre-Ville

LA PRÉSIDENTE :

80 J'invite maintenant Monsieur Castanheira à prendre la parole. Et un court rappel des
règles ; vous disposez d'une dizaine de minutes pour exposer votre opinion. Ensuite les
commissaires disposeront également de dix minutes pour échanger avec vous.

Est-ce que vous avez une présentation PowerPoint ou des documents à partager?

85 **M. GLENN CASTANHEIRA :**

Non, ce sera une présentation purement verbale.

LA PRÉSIDENTE :

90 Alors nous vous écoutons, Monsieur Castanheira.

M. GLENN CASTANHEIRA :

95 Merci, Madame la présidente. Bonsoir Messieurs et Mesdames les commissaires, merci
de me recevoir.

100 D'emblée, alors je me présente Glenn Castanheira, directeur général de la Société de
développement commercial Montréal Centre-Ville. Montréal Centre-Ville qui est la Société de
développement commercial du centre-ville de Montréal.

On regroupe environ 11 000 places d'affaires entre les rues Sherbrooke, Saint-Antoine,
Atwater et Saint-Urbain. Nous sommes, par le fait même, la plus grande société de

105 développement commercial au pays de par son territoire et le nombre de ses entreprises qu'elle représente.

110 Je suis ici avec vous aujourd'hui donc, malheureusement vu les circonstances, vous le savez le centre-ville est durement frappé par la pandémie. Et nous sommes aussi en pénurie de ressources comme plusieurs de nos partenaires.

115 Nous aurions aimé pouvoir déposer un mémoire en bonne et due forme. Faute de temps, je tenais à m'assurer au moins de pouvoir être présent pour répondre aux questions des commissaires en lien avec ce projet qui est structurant pour le centre-ville et vous résumer notre position qui est somme toute assez simple.

120 D'emblée, je mentionnais Montréal centre-ville, nous sommes tous conscients bien sûr du rôle du centre-ville de Montréal qui est aussi le pôle économique culturel et académique de la métropole.

125 Nous sommes bien sûr le pôle académique du Canada dans le centre-ville élargi, plus précisément donc ici dans le rôle du Québec.

130 Je profiterai, pour ce qui est de la mise en bouche, de vous rappeler le contexte actuel. On a parlé abondamment de la pandémie, ce projet va bien au-delà de la pandémie. Mais la pandémie nous a révélé certains faits que j'aimerais partager avec vous, qui à mon avis, à notre avis, reflète bien la part que le projet proposé par la SQI et McGill pourrait avoir sur la résilience du centre-ville à très long terme.

135 Je m'explique. Dans le contexte actuel, les centres-villes à travers le monde ont été durement frappés par la pandémie pour les raisons qu'on sait tous, ça va de soi : la fermeture des bureaux, des frontières et tous les autres éléments qui font des centres-villes des centres-villes. C'est littéralement l'antithèse de la distanciation physique c'est bien un centre-ville d'une métropole comme celle de Montréal.

Bien malgré tout ça, le centre-ville de Montréal performe remarquablement bien. C'est-à-dire il résiste à la pandémie alors qu'on n'en est pas sorti. On a un taux d'inoccupation commerciale qui est parmi les plus bas, on a un taux d'inoccupation dans les tours à bureaux qui demeurent extrêmement bas dans les circonstances, bien sûr.

140 Nous avons un achalandage qui est soutenu et maintenu et on a aussi un taux
d'occupation dans les hôtels qui, malgré la situation, est assez robuste. C'est le deuxième taux le
plus élevé au Québec après le Vieux Québec qui est bien sûr la principale destination festive en
ce moment.

145 Et il faut savoir pourquoi le centre-ville de Montréal performe aussi bien, et c'est en grande
partie bien sûr grâce à la diversité de son économie. Nous ne sommes pas une monoculture,
nous ne dépendons pas que d'un seul secteur économique comme c'est le cas pour d'autres
centres-villes au Canada qui en ce moment performent très, très mal, comme ceux qui sont
dépendants aux ressources naturelles et pétrolières.

150 Nous avons un centre-ville qui est habité, de plus en plus, ce qui n'était pas le cas il n'y a
pas si longtemps.

155 Nous avons un centre-ville qui vit de sa culture aussi. Alors, au-delà d'être un pôle
économique, c'est un pôle culturel qui en soi est un pôle d'attraction.

160 Nous sommes, bien sûr, un pôle économique extrêmement fort, le plus grand pôle
d'emploi au Québec, mais nous sommes aussi la principale destination touristique à Montréal et
au Québec. Littéralement la porte d'entrée touristique du Québec où il transigeait, bien sûr avant
la pandémie, 11 millions de touristes.

165 Le patrimoine est un pouvoir d'attraction fantastique pour le centre-ville de Montréal qui
offre bien sûr une expérience unique à ses visiteurs et bien sûr, nos universités qui sont pour le
centre-ville un actif stratégique sans commune mesure.

170 En ce moment, vous n'êtes pas sans savoir que plus de 90 % des étudiants sont de retour
en classe. Pour le centre-ville, ça représente près de 100 000 étudiants qui sont présents
physiquement au centre-ville, bien au-delà des territoires de Montréal centre-ville. On parle bien
sûr ici du centre-ville élargi, puisque j'exclus sur notre territoire l'UQAM, qui n'est pas officiellement
sur notre territoire et la polytechnique aussi qui n'est pas officiellement sur notre territoire.

Alors, je mets l'emphase sur ces éléments-là qui nous distinguent puisque si aujourd'hui je
suis aussi optimiste d'un centre-ville qui performe aussi bien, c'est grâce à tout ça.

175 Donc pour ce qui est du projet en question qui est déposé, je ne referai pas la genèse que vous connaissez très bien sur le projet, mais je mettrai l'emphase toutefois sur l'actif stratégique que représente le flan du Mont-Royal et le patrimoine bâti que représente le Royal Victoria.

180 Donc, le flan du Mont-Royal, le lieu géographique où est situé le projet est un actif stratégique extrêmement important pour le centre-ville, ne serait-ce que de par son paysage, donc qui contribue à son attractivité, sa capacité de rayonnement, d'attraction et de rétention de visiteurs et de résidences.

185 Et le lien qu'il joue par rapport à la connexion entre le centre-ville et la montagne. Parce que bien que la montagne soit adjacente au centre-ville, il peut être difficile d'y accéder, ironiquement.

 Alors, pour toutes ces raisons et pour bien plus, mais je (inaudible) ici, c'est un pôle géographique extrêmement important pour le centre-ville.

190 Pour ce qui est de la position de Montréal Centre-Ville, d'une manière générale comme (inaudible) sûrement, nous voyons, nous considérons que le projet de revitalisation présenté par la SQI axé sur la réhabilitation des espaces verts, l'éducation, l'innovation et les services à la population s'inscrit parfaitement dans l'ADN de la métropole universitaire qu'est Montréal.

195 Ce que l'on apprécie particulièrement de ce qui est proposé c'est la vision de maintenir le secteur à une vocation institutionnelle et à perpétuité, de ce que nous en concluons.

200 Et Montréal, le centre-ville est favorable au projet du nouveau Victoria, donc de l'Université McGill, et permettra de créer un lieu de recherche, d'enseignement de calibre mondial, sur l'un des enjeux principaux de notre avenir, sur le développement durable et la politique (inaudible).

205 Nous reconnaissons d'ailleurs la – et je tiens à le souligner puisque nous sommes ici en consultation publique à l'OCPM, mais on tient à souligner notre reconnaissance à l'endroit de l'université McGill pour le travail fait en amont.

210 Nous avons été consultés en amont de ce projet-là, du moins avant qu'il se rende à l'OCPM, il en est de même pour la SQI qui nous a consultés en amont, et qui nous a partagé leur vision. Rien de ça n'est une surprise pour nous, nous l'apprécions grandement.

215 On apprécie surtout aussi les mesures visant à renaturaliser le site. C'est pour nous très important et la création d'espaces publics et l'aménagement d'accès pour la population, tant sur le site que vers la montagne.

220 Je pourrais rentrer plus en détail dans certains éléments, mais on parle bien sûr ici de notre appréciation par rapport au caractère patrimonial du bâtiment, et des bâtiments devrais-je dire, qui sera assuré.

225 L'accès public au site, la valorisation du potentiel touristique du site. J'insiste ; du potentiel contemplatif touristique du site et non pas d'une exploitation commerciale touristique du site qui, on pourrait rentrer plus en détail.

230 Et on souhaite d'ailleurs, et je tiens à le souligner, que le site puisse favoriser la collaboration stratégique entre les établissements d'enseignement supérieur à Montréal.

235 Et à cet effet, je tiens à souligner une proposition qui a été faite ici pour – oh mon Dieu vous m'excuserai, je ne retrouve pas – c'est le professeur Frédéric Ménard, Mérand pardon, du CÉRIUM qui proposait un projet d'école, excusez-moi, de maisons internationales. Bref, ils nous ont fait cette proposition. Nous la trouvons intéressante et j'en profite par le fait même pour dire que nous trouvons que c'est une proposition qui pourrait bénéficier à l'ensemble du site.

240 Conclusion, pour nous le site lui-même est un actif stratégique comme je le disais dans l'introduction, de valeur inestimable.

245 Alors toutes mesures, tout projet de réaménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria selon nous représente une occasion unique de solidifier le rôle de la métropole comme pôle académique à l'international pour lequel nous sommes reconnus, pour le savoir, tout en préservant le patrimoine de notre métropole et de contribuer à faire de cette dernière, donc la métropole, de la faire rayonner à l'international.

Et nous sommes donc favorables à la vision qui est déposée par la SQI puis par l'Université McGill. Donc voilà, j'espère maintenant, j'espère surtout répondre à vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

245

Alors, merci beaucoup, Monsieur Castanheira de votre présentation. Je céderais la parole à mon collègue David Hanna qui aurait une première question à vous poser.

M. DAVID HANNA, commissaire :

250

Oui, une question qui touche justement votre point sur la présence résidentielle, la forte présence résidentielle au centre-ville qui effectivement, vous le souligniez, est un atout par rapport à l'épanouissement du centre-ville, cette diversification et tout le reste.

255

Et plusieurs groupes ont fait la proposition que le site du Royal Vic serait très utile pour des coopératives d'habitation, notamment. Et nous voudrions peut-être vous entendre là-dessus. Avez-vous une opinion, si oui, de quelle sorte? Est-ce que vous pouvez nous éclairer un peu là-dessus quant à votre point de vue?

260

M. GLENN CASTANHEIRA :

C'est en effet un dossier, un axe qu'on a étudié, qu'on a évalué pas de façon exhaustive je tiens à le dire, alors mes propos vont se baser sur les échanges qu'on a eus dans notre analyse du dossier et de l'enjeu qui est celui de l'habitation au centre-ville.

265

Bien qu'on comprenne ces propositions-là, on collabore d'ailleurs avec plusieurs groupes de tables de quartier dans l'arrondissement, on aurait un avis qui serait plutôt défavorable à ce que ce site-là serve à de l'habitation, point.

270

Surtout pas de l'habitation privée, mais, donc l'idée d'une coopérative résidentielle, outre que destinée à des étudiants, donc de courte durée pour l'usage institutionnel du lieu, on voit mal pourquoi ce serait, en fait, on n'en conclut pas que ce lieu soit propice à cet usage.

275

C'est simplement pour cette raison-là vue le rôle stratégique de l'emplacement géographique du lieu.

Ce qui ne veut pas dire que l'enjeu d'habitation n'existe pas au centre-ville ou qui n'est pas une priorité, nous croyons, au contraire, que des mesures visant à la mixité sociale au centre-ville, à l'abordabilité dans des nouveaux projets est beaucoup plus probant ici pour atteindre les objectifs d'habitation.

280

LE COMMISSAIRE HANNA :

O.K. Donc ça serait plus de mise que de vraiment poursuivre ce programme bien 20-20-20 là d'intégration de logements abordables dans les projets immobiliers qui sont en cours à l'intérieur du centre-ville, plutôt que sur le Royal Vic. Est-ce que je saisis bien?

285

M. GLENN CASTANHEIRA :

Pour clarifier le point, je ne me prononcerai pas sur le 20-20-20 dans le cadre de ces travaux. Ceci étant dit, toutes mesures visant à assurer l'abordabilité dans des projets en cours ou existants ou la protection – parce qu'on parle ici de plusieurs mesures pour assurer l'abordabilité – selon nous est pour beaucoup plus probante.

290

C'est vraiment ici le site qui s'y prête mal, selon nous, pour l'usage résidentiel.

295

LE COMMISSAIRE HANNA :

O.K, merci beaucoup, c'est ma question.

300

LA PRÉSIDENTE:

Juste pour relayer un peu sur cette question-là, quand vous dites que le site n'est pas propice pour l'usage résidentiel, voulez-vous élaborer davantage?

305

M. GLENN CASTANHEIRA :

Alors, c'est sûr que si on recule dans le temps, s'il n'y avait rien sur le site, notre position serait sûrement celle de ne pas développer le site, à la base.

310 Deuxièmement, dans la structure où elle est actuelle, où on parle de patrimoine bâti à valeur institutionnelle, le pouvoir et les retombées potentielles dans l'usage institutionnel du site sont à notre avis beaucoup, de plusieurs fois supérieurs à un usage résidentiel.

315 Et je fais ici abstraction de l'usage communautaire ou autre, usage résidentiel point, il serait malheureux puisque du résidentiel on peut en faire à peu près n'importe où. Il y a des façons de densifier le centre-ville autrement et en assurant la mixité dans ces nouveaux développements, alors que de développer des immeubles patrimoniaux à flanc de montagne comme nous avons ici avec le site, selon nous, la vocation première devrait être un usage institutionnel et ce, à perpétuité.

320 **LA PRÉSIDENTE:**

Merci beaucoup. Radouan Torkmani une question?

325 **M. RADOUAN TORKMANI, commissaire :**

330 Bonsoir, merci pour votre présentation. Je souhaitais vous faire réagir ou en tout cas avoir votre positionnement ou réaction au regard d'une lettre ouverte qui a été publiée en mai 2020 par différents acteurs économiques, dont la chambre de commerce, dans La Presse, et qui mentionnait que la construction de logements sociaux participait véritablement à une relance économique et mentionnait d'ailleurs que pour chaque dollar investi dans la construction de logements sociaux, c'était 2,30 dollars en activité économique qu'on récupérait.

335 Donc ça fait un petit peu écho à votre positionnement précédent qui fait en sorte qu'il n'y ait pas de logements sur cette parcelle-là, très proche du centre-ville. Je voulais vous faire peut-être réagir ou avoir votre positionnement par rapport à ça. Merci.

M. GLENN CASTANHEIRA :

340 Alors je n'ai pas mémoire de la lettre à proprement dit, mais sur l'impact du logement social, en fait j'irai plus large que ça si vous me le permettez, sur l'abordabilité.

L'abordabilité est un des atouts indéniables pour Montréal au complet, l'abordabilité de son logement qui est un atout que nous sommes en train de perdre. C'est une réelle menace pour la compétitivité de Montréal et particulièrement son centre-ville que de perdre son abordabilité.

345

Alors je tiens à préciser, notre proposition quant à l'usage résidentiel sur le site du Royal Vic ne remet pas en question l'importance de développer du logement social, bien au contraire, c'est pourquoi nous voyons d'un bon œil toutes mesures visant à assurer l'abordabilité et surtout si c'est l'abordabilité à perpétuité, donc via le logement social et coopérative qui fonctionnent extrêmement bien.

350

D'ailleurs, c'est pour ces mêmes principes que nous sommes favorables à la proposition de résidence, donc qu'on dit des cités universitaires par exemple, sur le site du Royal Vic puisque cela permet de retirer la pression sur l'immobilier résidentiel familial pour les montréalais pour que les gens puissent se loger à long terme.

355

Sur le plan plus personnel, j'habite moi-même à quelques centaines de mètres de là dans le Plateau-Mont-Royal où ma famille immigré dans les années 60. Vous comprendrez que depuis le temps où ma famille a immigré et aujourd'hui, les prix ont vachement changé, le visage quartier aussi.

360

Autant qu'on soit très heureux d'habiter à proximité d'une résidence étudiante, il suffit de voir la pression que cette présence-là a sur le parc immobilier.

365

Alors le point est qu'on est capable d'arriver à ces fins-là autrement en s'assurant, entre autres, que les actifs stratégiques que nous avons sont mis à bon escient, le cas échéant le Royal Vic pour nous aurait d'autres usages que du résidentiel.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

370

Merci.

M. GLENN CASTANHEIRA :

375

J'espère que ça répond à votre question parce qu'en fait, il serait faux, ou en fait il serait maladroit qu'on ne parle – pour n'importe quelle porte-parole économique – de parler des atouts

du centre-ville de Montréal sans mettre en valeur l'importance de son abordabilité. C'est vraiment, excusez mon français, *I can't stress it enough*. C'est extrêmement important.

380 **LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

Et est-ce que, peut-être pour continuer la conversation, y a-t-il d'autres usages que vous favoriserez en dehors d'un usage universitaire institutionnel sur le site? Comme vous le savez, le projet McGill c'est simplement une portion du site. Il y a d'autres bâtiments patrimoniaux qui seront développés dans le futur. Alors hormis le projet McGill puis l'usage universitaire, y a-t-il d'autres usages que vous verriez se voir développer?

M. GLENN CASTANHEIRA :

390 Alors il faudrait le voir à la pièce. Je dois vous admettre que je vois mal quel autre type, puis je comprends qu'il y a une volonté de bureau, qu'il y a une volonté de certains commerces. L'usage commercial pour ce site-là ne devrait, du moins, pas à être le premier usage envisagé, à moins qu'il soit accessoire bien sûr aux opérations institutionnelles dans le secteur.

395 Alors je verrais mal outre que vraiment institutionnel et par institutionnel, j'insiste ici, c'est tout usage collectif. Est-ce que ce serait des musées, est-ce que ce serait des centres de recherche ou usage gouvernemental.

400 Il faut savoir que des bureaux, par exemple à usage pour la fonction publique, à notre avis pourraient rentrer dans ce cadre-là d'institutionnel, tant et aussi longtemps que ces sites-là soient mis à l'usage de la collectivité par le biais institutionnel.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

405 O.K., merci.

LA PRÉSIDENTE:

410 David Hanna, autre question?

LE COMMISSAIRE HANNA:

Non, ça me satisfait très bien, merci. C'est clair.

415

LA PRÉSIDENTE:

Alors, merci beaucoup, Monsieur Castanheira de votre présentation, ça été très enrichissant pour nous de vous rencontrer.

420

Mme SHAEN JOHNSTON

LA PRÉSIDENTE :

425

J'inviterais maintenant Madame Johnston.

Mme SHAEN JOHNSTON :

430

Je suis présente.

LA PRÉSIDENTE:

Oui, je crois qu'on ne vous verra pas?

435

Mme SHAEN JOHNSTON :

Ah non? Voilà je suis là.

440

LA PRÉSIDENTE:

Là on vous voit bien. Merci beaucoup.

445

Mme SHAEN JOHNSTON :

450 O.K. Ma question c'est est-ce que vous m'entendez, parce que je dois poser mon
téléphone pour être capable de lire, O.K, c'est parfait.

LA PRÉSIDENTE:

455 On vous voit et on vous entend.

Mme SHAEN JOHNSTON :

Parfait, numéro un.

460 **LA PRÉSIDENTE:**

Allez-y, c'est parfait, allez-y.

Mme SHAEN JOHNSTON :

465 O.K. Alors je m'appelle Shaen Johnston, je suis écologiste enseignante retraitée, artiste.
Je suis vraiment ravie d'être ici. Je voudrais d'abord m'excuser un peu pour mon ignorance de
certaines parties de la discussion sur ce sujet. La course pour trouver des colloques (inaudible) du
matin, accaparé mon temps.

470 Mais je crois que mes grandes lignes suffiront. Ma mère travaillait au Royal Victoria
pendant mon enfance. J'ai été là à maintes reprises, *breast clinic*, toutes sortes de spécialistes,
une urgence coronaire, c'est un lieu qui me parle.

475 Alors la vocation des bâtiments du Royal Vic.

La raison d'être du Royal Vic était de servir le peuple. Maintenant que ses services se
trouvent ailleurs, ça ne change pas la vocation principale de l'existence de ces bâtiments et sa
raison d'être.

480 Je maintiens que ces bâtiments doivent majoritairement servir le peuple.

(Inaudible) futur Royal Vic et les finances.

485 Financièrement, l'hôpital a été payé par les gouvernements et grâce aux fonds des bienfaiteurs privés. Pour la partie venant du gouvernement, quoi que soit le pallié, ça veut dire que les taxes et impôts du peuple ont contribué grandement.

490 Ces bâtiments ont été rénovés et entretenus par des fonds publics du peuple. Aucun gouvernement ne devrait avoir le droit de vendre au secteur privé mains libres.

Ceci étant dit, le gouvernement n'est pas prêt à investir dans l'avenir de ces lieux, si je comprends bien. Alors on doit s'adresser à une réalité financière.

495 Alors où allons-nous sortir les fonds nécessaires pour rénover, transformer, entretenir tous ces bâtiments pour Royal Vic et dans le cas Hôtel-Dieu aussi, le privé.

500 Je propose un mariage du secteur privé et public propriétaire 55 % pour le public, 45 pour le secteur privé. Une nouvelle manière de gérer de telles situations et circonstances. Proposition ; que le secteur privé soit responsable pour le coût du matériel et l'exécution des rénovations du secteur public en échange pour certains bâtiments, carrément un échange.

505 Les projets privés ne doivent pas avancer plus vite que les projets publics, il doit avoir un (inaudible) que l'extérieur des bâtiments reste comme tel, (inaudible) que le privé soit responsable de l'entretien des bâtiments publics.

Qu'on lance des concours architecturaux aux universités du Québec pour les plans des différents bâtiments et parties des bâtiments d'après la vocation voulue. (Inaudible) venant de partout.

510 Ces deux institutions : Royal Vic et je mentionne toujours Hôtel-Dieu parce que pour moi il y a un lien comment traiter ces choses, devraient continuer à jouer un rôle important dans le bien-être du peuple.

515 En attendant que tout soit réalisé, il y a beaucoup de bâtiments qui peuvent être utilisés tout de suite par le secteur public. Le privé devrait payer la facture au-dessus d'un loyer abordable pour le chauffage, et cetera.

La nouvelle vocation des bâtiments publics.

520 Nous avons un besoin criant de logements à Montréal, il y a assez de condos vides et des gens sans-abri. Il faut s'occuper de ceux qui ont les plus grands besoins.

525 Alors d'abord 50 % de la partie léguée au public devraient être pour les logements à prix modique pour les sans-abri, pour les Premières Nations, pour les aînés qui n'ont pas accès aux logements adaptés à leurs besoins.

530 J'envisage un projet dans le style trouvé à Lennoxville et à Magog, un projet de trois étapes pour les aînés. Un petit appartement pour un couple avec accès à tous les services. Après ça quand les gens perdent une certaine autonomie, ils changent de place, mais ils sont toujours dans le même institution. Ils sont accessibles (inaudible) dans leurs années.

535 Puis pour la fin de vie, tous les services nécessaires. Les gens ne devraient pas être arrachés de leur chaise à chaque fois que leurs besoins changent. C'est inhumain que mari et femme se retrouvent séparés, les cercles d'amis disparaissent.

540 Ces réseaux sont essentiels à la qualité de vie jusqu'à la fin. Les gouvernements vont déverser des sous pour ces projets essentiels. 30 % devrait être dédié aux OBNL, bibliothèques, auditoriums destinés aux assemblées publiques, projections communautaires, et cetera.

545 On pourrait même avoir une école publique. On se rappelle que le Québec a coupé beaucoup dans les écoles et les commissions scolaires, et puis là ensuite (inaudible).

550 Alors pour moi aussi il devrait y avoir un bâtiment réservé aux soins médicaux de tous les gens de ce coin.

555 Les terrains et bâtiments avec équipement devraient être destinés au public comme piscine, terrain, et cetera. Certains stationnements devraient être transformés en grand jardin protégé coopératif, urgent avec le changement climatique.

10 % dédiés aux services essentiels du public comme pour acheter de la nourriture et toutes ces choses, ça peut être des gens qui intègrent leur magasin dans les bâtiments comme tels, qui offrent les services équipés des loyers.

555 Quels bâtiments seront retenus? D'abord, il n'y a pas question de donner le meilleur des bâtiments ici au privé, ça doit être réparti sur un pied d'égalité. Les annexes qui ne tiennent rien de l'architecture originale devraient être démolies pour retrouver les vraies structures (inaudibles).

 Ces espaces récupérés devraient être re-dédiés à l'espace vert qui manque beaucoup, par exemple, à certaines places, par exemple le long de l'université plus haut que l'avenue des Pins.

560 Conservation de notre juridiction du terrain.

 On ne doit absolument pas embarquer des nouvelles structures sur les terrains nature, on devrait offrir différents lieux d'accès au parc du Mont-Royal pour le transport actif, pour tout le monde, en consultation avec la direction du parc.

565 On ne doit pas dégrader cet espace avec des magasins qui grugent sur les côtés du parc Mont-Royal.

 Préservation d'un patrimoine historique et architectural.

570 Montréal peut mieux faire pour protéger le patrimoine historique et architectural. On ne devrait pas permettre les énormes blocs appartements prismes rectangulaires qui font de notre ville une honte.

575 Pousser sur les terrains au nom de la croissance verticale.

 Il devrait y avoir des concours architecturaux entre les développeurs pour les propositions de projets privés. Quiconque qui a voyagé un peu reconnaît que l'architecture moderne à Montréal a peu d'exemples innovateurs exceptionnels.

580 En résumé, si vous me dites que c'est un jamais vu, alors ouvrez une nouvelle époque. Soyez à la hauteur de ce défi. Faites en sorte que Montréal soit le flambeau d'innovation pour le plus grand projet de taille.

585 Ne soyez pas influencés par le passé avec les promoteurs développeurs de multinationales qui font de notre ville un dégât. Que la ville décide dans le meilleur intérêt du peuple, les 99 %. Les privés vont avoir de quoi lécher leurs babines, quand même.

590 Donner des bâtiments de grande valeur immobilière aux développeurs qui offrent le meilleur projet jugé par les experts dans leur domaine. Ceci en échange du matériel et de la rénovation complète des bâtiments publics par le privé.

595 Offrir du logement aux gens dans le plus grand besoin, protéger les espaces verts et le patrimoine historique et architectural au public et au privé. Offrir les services essentiels aux gens du public sur les terrains publics, ainsi permettant au public d'avoir d'autres sources de revenus pour s'occuper des services de chaque bâtiment.

600 Fait de ce projet un exemple mondial du mariage des besoins du public et des désirs du privé. Soyez le flambeau qui éblouit (inaudible) et sert d'exemple pour tous ceux qui suivent. C'est tout, merci.

LA PRÉSIDENTE:

605 Alors, merci beaucoup, Madame Johnston. Alors je laisserai peut-être la parole à mon collègue Radouan Torkmani pour une première question.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

610 Bonsoir, merci pour votre présentation, très éloquente d'ailleurs, très inspirée. Je comprends l'importance que vous donnez au logement. Vous n'êtes pas la première citoyenne à nous en parler, mais peut-être de manière un peu plus précise : le projet qui a été présenté par McGill, que McGill présente comme un projet d'intérêt général puisqu'il permet d'investir davantage la science ou le développement durable.

615 Est-ce que vous êtes favorable, est-ce que vous jugez que c'est un projet qui s'insère bien sur le site et qui est bien pour l'intérêt général?

620 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

Oui, en partie. Mais c'est trop élitiste, c'est trop élitiste. Ça offre à un groupe spécifique et je m'excuse tous les gens que j'ai nommés ne sont pas dans les élites. Ils ont des besoins très réels et c'est complètement inadéquat se qu'on vit Montréal.

625

Les gens ne trouvent pas de logement, ils sont dans la rue à chaque année à la fin de juin et c'est inouï. Ça doit changer et je vois ça comme une possibilité vraiment de prendre soin des différents groupes de populations qui ont un grand besoin.

630

C'est bon l'institution, je suis une graduée de McGill, j'apprécie énormément, j'ai fait les sciences là et je pense que ça peut faire partie. Mais ignorer le besoin et les possibilités que ça nous offre, je trouve que ce n'est pas faire comme il faut.

635

Comme j'ai dit, c'était dédié pour le public, c'était ça sa destination. Et pour moi, ça devrait être majoritairement continué comme ça, pas pour l'élite.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

640

Merci, merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

David Hanna, une question?

645

LE COMMISSAIRE HANNA :

Non, pas particulièrement. Ce que mon collègue vient de dire reflète pas mal ma question aussi. Alors la réponse est claire, merci.

650

LA PRÉSIDENTE :

Moi j'aurais une question qui, je comprends la – comment dire dont – votre souci pour des logements abordables. Ce sur quoi j'aimerais vous entendre cependant, bon vous parlez de concitoyens qui ne réussissent pas à trouver des appartements ou des logements, alors soit

655 abordables ou encore de taille suffisante parce qu'on sait que les familles ont de la misère à se
loger.

660 Vous parlez aussi de logement pour les aînés. Pour vous qui avez fréquenté, d'après ce
que vous nous dites, en tout cas certainement dans votre enfance le site du Royal Vic, vous
connaissez son isolement, sa configuration. L'obligation aussi de le rendre à la semaine longue et
jour et nuit et à l'année longue accessible pour les citoyens qui veulent accéder à la montagne.

665 Les besoins de commerce de proximité, la pente abrupte, comment dire, il y a un certain
nombre de caractéristiques qui rendent le site je dirais inhospitalier, ou en tout cas peu accueillant
pour y vivre à l'année longue. Comment réagissez-vous à cet enjeu?

Mme SHAEN JOHNSTON :

670 On est devenus très mous ! On s'en servait jusque-là comme il faut. Alors c'est juste pour
dire que je reconnais ça. C'est pour ça que j'ai dit il faut intégrer à l'intérieur de certains bâtiments
des commerces essentiels que ça fasse un peu comme, moi j'ai vécu un bon moment à Pointe-
Saint-Charles.

675 C'est clôturé par les chemins de fer de tous les côtés. Alors on fait avec ce qu'on a. Alors
moi je trouve qu'en faisant lien avec la ville, en ayant, d'accord, un peu de résidences d'étudiants,
en ayant encore des institutions internationales, mais c'est bon cette mixité. C'est essentiel et je
trouve que si ça peut marcher pour ces gens, pourquoi ça ne peut pas marcher pour le grand
public?

680 C'est isolé, aussi inhospitalier pour les étudiants, pour les gens des institutions. Alors je
trouve que, je m'excuse, c'est un faux problème. On peut trouver des moyens pour améliorer ça,
c'est certain. Et inclure des services sur les lieux, profiter de cet espace comme un lieu de
transition pour aller à la montagne, je suis entièrement d'accord.

685 Je ne veux pas que ça soit, j'ai proposé les finances pour le public parce que je ne trouve
pas que ça semble exister dans le gouvernement. On n'a pas le poids, on est pris comme ça puis
je vois, il y a très peu de progrès. Alors c'était ma solution à résoudre le problème.

690 Mais physiquement je trouve qu'on peut s'occuper de ça. On s'est déjà débrouillés avec, on va trouver une meilleure solution encore avec la technologie de nos jours.

LA PRÉSIDENTE :

695 Parfait. Et vous n'avez pas de problème aussi avec le fait que des résidences, des lieux de résidence sont des lieux aussi où on demande une certaine privatisation des lieux et que ce soit, en tout cas difficile sur la montagne qui est considérée comme un site public parce que ça fait partie du Mont-Royal? Ça veut dire qu'il n'y a pas de jardin, il n'y a pas de cour...

Mme SHAEN JOHNSTON :

700 Disons, je me suis dit il y a assez d'espaces verts pour, comme j'ai dit, pour faire des jardins protégés, pour avoir des lieux parc, comme un parc qui est juste à côté de chez moi, et dont les gens de passage aussi profitent.

705 Alors je voyais qu'on pouvait s'en servir de tous ces espaces verts pour les gens sur les lieux et pour le public comme si c'était un parc. Ça ne devient pas juste la propriété...

LA PRÉSIDENTE :

710 ... Des gens qui y habitent.

Mme SHAEN JOHNSTON :

715 Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

720 C'est bien. Autre question de mes collègues, Radouan, David? Non. Alors il me reste à vous remercier et si vous voulez ajouter quelque chose, allez y, oui.

Mme SHAEN JOHNSTON :

725

C'était juste une question : est-ce qu'on aura une transcription de ce que je fais ou est-ce que je devrais envoyer? Je m'excuse je n'ai pas pu l'envoyer avant.

LA PRÉSIDENTE :

730

Écoutez, si vous avez le temps de, en tout cas, de finaliser vos notes, ça nous fera plaisir de les recevoir puis ce serait utile pour toutes les personnes qui s'intéressent aux enjeux de la commission.

735

Sinon, il y a une transcription qui se fait par sténotypie que vous allez recevoir dans les prochains jours, qui sera accessible à travers le site Internet de l'Office.

Mme SHAEN JOHNSTON :

740

Merci beaucoup. Merci de votre temps, je suis ravie de participer. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

745

Merci. Nous aussi on est ravis de vous avoir.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

750

Merci beaucoup.

Mme LOUISE CONSTANTIN, Mme SYLVIE MAYER ET M. VINCENT CHEVARIE
Coalition Le Royal Vic pour le bien public

LA PRÉSIDENTE :

755

Alors merci, Madame. On est un peu en avance, je ne sais pas si Mesdames Constantin et Mayer de même que Monsieur Chevarie sont arrivés? Alors on serait prêts à vous recevoir. Bonjour, Monsieur Chevarie.

M. VINCENT CHEVARIE :

760

Bonjour à vous trois.

LA PRÉSIDENTE :

765

Oui, bonjour, Madame Mayer, Madame Constantin, bonjour.

Mme LOUISE CONSTANTIN:

770

Bonsoir, oui.

Mme SYLVIE MAYER :

Bonsoir, bonsoir.

775

LA PRÉSIDENTE :

Oui c'est plutôt bonsoir. Alors on vous écoute, on a pris connaissance de votre mémoire. Peut-être pas tous les annexes, mais certainement le gros de votre présentation.

780

Et je dois vous dire aussi que sans doute le savez-vous, qu'on a reçu la semaine dernière Samuel Helguero et Alex Hanyok qui nous ont présenté les résultats du questionnaire « Our Royal Vic consultation » que vous avez eu l'amabilité de nous traduire, ou en tout cas de nous fournir une version française. Alors on vous écoute. Qui présente le mémoire?

785

M. VINCENT CHEVARIE :

790

Alors va alterner. Bonsoir, merci Madame la présidente et Messieurs les commissaires de nous accueillir pour cette dernière séance d'audience publique. On est désolés, comme vous l'avez mentionné Madame brodeur, pour l'envoi un peu tardif du document final. On a été plusieurs têtes, plusieurs mains à travailler sur le mémoire de la Coalition, donc vous comprendrez que c'est un peu difficile à gérer parfois.

795 Mon nom est Vincent Chevarie, je travaille justement pour la Coalition Le Royal Vic pour le bien public. Une coalition qui a été fondée en janvier 2020 par quatre organismes montréalais, soit le Comité des citoyens et citoyennes de Milton-Parc, la Table de quartier Peter-McGill, l'Association étudiante de l'Université McGill et la communauté Milton-Parc.

800 La coalition a été créée afin de faire entendre la voix des citoyens et des citoyennes et des groupes communautaires dans le projet de requalification du site du Royal Victoria et aussi de répondre à leurs besoins en matière de logements sociaux et de services sociaux.

805 Depuis sa création, la coalition a posé plusieurs gestes pour faire connaître sa vision du site, notamment en publiant une lettre ouverte dans les médias qui a été cosignée par 55 groupes et organismes l'année dernière.

810 Donc, en ce qui a trait à la présente consultation, la coalition salue d'abord l'initiative de la ville de Montréal de tenir des consultations publiques et d'écarter dès le départ la privatisation du site, ce qui aurait été une grave erreur selon nous.

815 Par contre, dans son sommaire décisionnel, on apprend que les balises avaient déjà été sensiblement émises par la ville dès 2019, alors que les choses ont bien changé depuis, on ne se le cachera pas. Et notamment avec l'aggravation de la crise du logement et la pandémie de COVID-19, pour ne pas la nommer.

820 Aujourd'hui on peut résumer le processus de requalification du site en disant que la ville semble vouloir faire un gros parc, un gros espace vert adjacent au Mont-Royal.

825 Vous le verrez durant notre présentation et à la lecture de notre mémoire, mais la coalition déplore que l'administration de la ville écarte de cette façon d'autres utilisations du site qui permettraient de s'attaquer à des problématiques qui touchent la communauté, et en même temps, qui n'empêcheraient pas non plus de faciliter l'accès au Mont-Royal comme le désire la ville de Montréal. Cette fois-ci, je passe la parole à ma collègue Sylvie.

Mme SYLVIE MAYER :

Bonsoir, Madame la présidente et les commissaires. Donc moi je suis Sylvie Mayer, je suis pour la coalition aussi. Donc en premier lieu, nous désirons nous montrer solidaires avec la

830 déclaration des Femmes Mohawks faite le 18 octobre dernier concernant la suspension
immédiate de tous les plans de construction du site de l'hôpital Royal Victoria et de l'institut Allen
mémorial.

Sur ce, voici notre première recommandation.

835 Que la ville de Montréal suspende tous les projets liés à McGill sur le site de l'hôpital
Royal Victoria jusqu'à ce qu'une enquête menée par les autochtones soit lancée sur la présence
de tombes anonymes d'enfants autochtones, et sur des preuves d'atrocités commises pendant le
programme MK-Ultra mené entre 1954 et 1963.

840 Tant que ces consultations ne seront pas menées, nous ne sommes pas en mesure de
décider de la réaffectation du Royal Vic. Sur un autre plan, nous déplorons que la SQI n'est pas
mis en application le principe 8 énoncé dans son plan directeur et qui se lit comme suit :

845 « *Engagera les instances gouvernementales et municipales, les parties prenantes et le
public aux différentes étapes d'élaboration du plan directeur.* »

Sur ce, voici notre deuxième recommandation.

850 Que la ville de Montréal mette un frein au projet de requalification menée par la SQI tant
qu'elle n'entreprendra pas une réelle co-construction de celle-ci en partenariat avec les groupes et
organismes communautaires, les institutions et autres acteurs de la société civile, mais également
avec tous les montréalais.

855 La requalification d'un grand site hospitalier tel que le Royal Vic représentait une
excellente occasion pour la ville de Montréal et la communauté de contribuer à la mise sur pied
d'un projet élaboré par et pour les citoyens, citoyennes de la métropole.

860 Nombreux sont les besoins exprimés par les résidents, résidentes du secteur, mais
également par divers groupes communautaires auxquelles ce projet de requalification d'envergure
pourrait répondre.

Consultation après consultation, les organismes de la société civile rappellent la nécessité
d'être intégrés en amont au processus de planification de projet d'aménagement urbain.

865 Cette fois encore, ni le gouvernement du Québec ni la SQI ni l'université McGill n'ont fait les démarches que nous jugeons adéquates pour informer, mobiliser, consulter et inclure les citoyens et citoyennes dans le processus de requalification du site du Royal Victoria.

870 Ce n'est pourtant pas faute pour la coalition d'avoir déploré cette lacune et ce, lors de plusieurs représentations. Notre lettre ouverte publiée dans le Journal de Montréal et The Gazette le 16 novembre 2020, une lettre qui a été endossée par 55 organismes locaux et régionaux.

Notre rencontre avec la ministre Chantal Rouleau le 25 janvier dernier, notre mémoire déposé à la Commission des finances publiques en présence de la ministre Sonia LeBel à l'occasion de l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé numéro 219.

875 Il est inconcevable que de telles décisions aient été prises derrière des portes closes. Il est plus que temps de revoir ces façons de faire où les citoyens, citoyennes sont laissés-pour-compte dans les décisions touchant leur milieu de vie et leurs besoins.

880 Étant donné que la SQI n'a pas jugé bon d'associer la société civile en amont à son travail d'élaboration du plan directeur, la coalition a décidé d'entreprendre ses propres consultations avec la collaboration de CURE McGill que vous avez sûrement eu l'occasion d'entendre la coalition à cet effet.

885 Celles-ci qui se sont tenues de mars à septembre 2021, ont permis de recueillir l'opinion de 350 répondants, répondantes issuent des quartiers environnants, soit Milton-Parc, Plateau-Mont-Royal, Peter-McGill, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

890 Donc notre rapport en découlant est présenté en annexe 3. Donc, voilà pour ma part je passe la parole à Louise.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

895 Oui, alors Madame la présidente, Messieurs les commissaires, en ce 22 novembre qui marque la journée nationale du logement, nous nous réjouissons que la mairesse Plante est inscrit l'habitation parmi ses priorités lors de la prestation de serment inaugurant son second mandat à la tête de la ville.

900 C'est donc avec incompréhension qu'il nous apparaît incompréhensible que la ville ne
saisisse pas cette occasion exceptionnelle d'utiliser cet immense terrain sur lequel elle a les pleins
pouvoirs de déterminer les usages pour y réaliser ses priorités et qu'elle en exclut d'office l'usage
résidentiel pour des considérations réglementaires qui nous échappent.

905 Aucun besoin de règlement 20-20-20 ici. La coalition, forte de l'appui de certaines
d'organismes et de citoyens et citoyennes met de l'avant une vision complètement différente qui
repose sur l'humain et sur les besoins et aspirations de la population montréalaise.

Voici nos recommandations :

- 910 - Que la ville de Montréal autorise et favorise l'usage résidentiel dans le site de l'ancien
hôpital Royal Victoria ;
- À cette fin, qu'elle évalue le potentiel de conversion résidentielle des édifices existants
avant de décider de les démolir ;
- 915 - Qu'elle retienne les tenures coopératives et sans but lucratif pour les projets résidentiels
appelés à s'établir dans le site ;
- Qu'elle favorise le développement de logements sociaux et communautaires s'adressant
920 aux couches les plus vulnérables de la population, soit les familles, les aînés, les
personnes racisées et issues de l'immigration et des communautés culturelles, les
réfugiés, les personnes en situation d'itinérance.

925 On l'a mentionné, c'est en juin 2019 que les balises devant guider la SQI ont été établies.
Ça fait deux ans et demi. Notre monde a basculé depuis ce temps-là et il semble que ça n'ait pas
eu d'effet sur les orientations que la ville et la SQI voulaient donner à l'aménagement du site du
Royal Victoria.

930 On sait que la pandémie, non seulement s'est attaqué à notre santé, mais l'a mise
davantage en relief et a exacerbé des situations problématiques qui sont pour la première fois
devenues aussi des enjeux électoraux.

Alors on a mentionné la crise du logement, la montée de l'itinérance, l'exode continu des familles hors de Montréal, la diminution constante de la population de Montréal au profit des banlieues.

935

Mais le logement, ce n'est pas que du logement. Alors, on a également la question de la santé physique et mentale qui est ressortie, ce qui amène la direction de la santé publique de Montréal à revoir ses priorités pour s'attaquer maintenant à la crise du logement, après avoir passé un an et demi à se focaliser entièrement sur la crise sanitaire.

940

La question de l'apprentissage et du développement des enfants est également reliée au logement, comme le révèle l'Observatoire des tout-petits.

On a grand, on a évidemment encore grandement fait état que la violence que subissent les femmes et que la pandémie aussi à exacerber et qui est liée en partie aux conditions de logement et au confinement.

945

Les aînés, évidemment on en parlera pas, on sait les conditions d'hébergement des aînés a été, en tout cas, il y a une enquête du coronaire en ce moment qui en traite.

950

Et la question des besoins de la population étudiante aussi. On sait qu'il y a eu des interlocuteurs qui vous en ont parlé précédemment.

Alors en terminant, on est témoin depuis quelques années d'une transformation marquée du paysage du centre-ville. Selon un modèle d'affaires uniforme, quelques promoteurs privés y érigent des tours d'habitation comprenant essentiellement le même modèle d'appartement de luxe de petite dimension inaccessible aux familles et aux ménages à revenus modestes et mêmes moyens.

955

Même si le règlement de la métropole mixte vise à freiner le phénomène, les promoteurs et il y en a certains qui ont trouvé le moyen de le contourner. La question qui se pose c'est : à qui appartient la ville?

960

Alors pour nous on considère que la ville a une responsabilité dans la lutte à la pauvreté pour la justice sociale. Demeurer au centre-ville n'est pas un privilège, mais un droit. Alors je repasse la parole à Sylvie. Merci de m'avoir écoutée.

965

Mme SYLVIE MAYER :

970 Rebonsoir. Lors d'un événement de mobilisation citoyenne à Peter-McGill, nous avons consulté 75 citoyens sur leurs impressions, soucis et recommandations pour la requalification du Royal Vic.

975 Les citoyens ont regardé les photos du site et ont entendu les grandes lignes du plan directeur pour ensuite élaborer en détail des recommandations.

Les citoyens représentent un bon échantillon du quartier, des étudiants universitaires, des familles avec des jeunes enfants, des aînés avec une grande mixité socio-économique et une grande diversité culturelle ethnique et (inaudible).

980 Cette mobilisation a permis de saisir la portée communautaire et d'offrir la justice en permettant à tous de s'exprimer sur l'avenir du Royal Victoria.

D'après notre consultation citoyenne, voici nos recommandations :

- 985
- L'ajout d'une tyrolienne ;
 - Des parcs adaptés aux différents âges des enfants et des activités mobiles comme les festivals, des spectacles gratuits. Les citoyens et citoyennes de Peter-McGill souffrent d'un manque énorme d'espaces verts et l'accessibilité à la montagne est très difficile, surtout pour les aînés et les familles.
- 990

Si le Royal Vic devenait un pôle de divertissement adapté aux besoins de la population de Peter-McGill, une accessibilité physique y sera nécessaire.

995 En réponse à la partie du plan directeur sur les concepts d'aménagement et milieux naturels, d'après notre consultation citoyenne, voici nos recommandations :

- 1000
- En fait, les citoyens consultés y voyaient les usages proposés plus spécifiques comme l'agriculture urbaine, un lieu de plaisir et de détente, une forêt nourricière, des placotoirs, avoir un effort de plantation d'arbres puis l'aménagement de jardins communautaires et d'étangs.

Nous saluons le plan directeur dans son emphase de reverdir le site, mais les citoyens veulent un verdissement qui favorise le bon voisinage et la sécurité alimentaire.

1005 D'après nos consultations citoyennes aussi, nous validons l'ajout d'une piscine publique de même que des patageoires et des jeux d'eau.

1010 Et lorsque nous lisons la partie du plan directeur axée sur l'évolution historique, d'après nos consultations, une grande majorité opte pour la création de musées. Ces musées pourraient éclairer la population sur l'histoire du site et de la médecine, tout en servant comme outil d'éducation pour tout âge. Ce musée pourrait avoir un emplacement intérieur et extérieur.

1015 Et finalement, malgré que 15 % de la superficie du site et 50 % des pavillons seront alloués à l'Université McGill, nos consultations citoyennes démontrent un désir flagrant pour l'éducation populaire, tel un lieu communautaire d'échange entre citoyens, un centre communautaire offrant des ateliers de cuisine, de nutrition et de formation en allaitement, des formations adaptées aux familles, aux nouveaux arrivants et aux populations vulnérables de notre ville.

1020 Ce site ne peut servir qu'uniquement à l'éducation universitaire qui dessert qu'une mince tranche de la société, mais doit aussi prendre en compte la formation des citoyens des quartiers autour du Royal Vic. Merci de votre attention.

1025 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors je vais peut-être y aller d'une première question. À la page...

M. VINCENT CHEVARIE :

1030 Excusez-moi, il nous manquait encore une dernière partie.

LA PRÉSIDENTE :

1035 Oh, excusez-moi, je m'excuse.

M. VINCENT CHEVARIE :

Ça ne sera pas bien long, encore un petit deux minutes.

1040

LA PRÉSIDENTE :

Il n'y a pas de problème Madame Mayer, on a du temps. Allez-y, Monsieur Chevarie.

1045

M. VINCENT CHEVARIE :

Excusez-moi, excusez-moi, je voulais dire (inaudible) qu'il me reste encore une dernière petite partie.

1050

LA PRÉSIDENTE :

L'enthousiasme de Madame Mayer m'a laissé entendre que vous aviez terminé.

M. VINCENT CHEVARIE :

1055

Je terminerai en vous parlant brièvement du Nouveau Vic et de gouvernance. En premier lieu, il est important de mentionner que la coalition n'est pas fondamentalement opposée à ce qu'une certaine portion du site de l'ancien hôpital soit utilisée dans le cadre du projet de l'Université McGill, le Nouveau Vic.

1060

Les deux piliers mis de l'avant par l'Université pour son projet de campus, soit le développement durable et les politiques publiques, touchent à des enjeux qui sont extrêmement pertinents sur lesquels il faut se pencher et McGill, tout comme les autres institutions universitaires et collégiales au Québec, reste un lieu de recherche, d'échange et de production de savoir pour nous faire avancer collectivement.

1065

Par contre, depuis plus d'un an, la coalition émet certaines inquiétudes entourant le projet de McGill. D'abord, mes collègues ont critiqué plutôt l'absence d'une véritable consultation publique de la part du gouvernement du Québec et de l'Université McGill.

1070

1075

À ça, je rajouterais qu'il y a une lettre adressée à l'OCPM qui a été publiée le 9 novembre dernier par le vice-principal exécutif et vice-principal aux études de l'Université McGill, Monsieur Manfredi, dans laquelle il rappelait que de nombreux événements et rencontres auxquelles ont participé des groupes autochtones ont eu lieu entre 2019 et 2020, 2021 pardon, afin de les inclure dans le processus du Nouveau Vic.

1080

Bien que ce genre de mesure soit un pas dans la bonne direction, on constate malheureusement que la vaste majorité de ces rencontres et événements, deux en fait n'ont pas lieu, en fait, que la majorité ont eu lieu en 2021 sauf deux qui ont eu lieu en 2019, alors que le projet du nouveau campus de McGill était déjà bien entamé, pour ne pas dire coulé dans le béton.

1085

Ensuite, nous à la coalition, on craint particulièrement que l'Université McGill décide dans un futur éloigné de se départir de certains bâtiments sur son campus en se tournant vers la privatisation comme ce fut le cas dans les dernières années avec de nombreux bâtiments patrimoniaux et d'anciens sites religieux au centre-ville de Montréal et près du Mont-Royal comme l'ancien hôpital pour enfants, on s'en souvient.

1090

Nous croyons donc qu'il est primordial que McGill ne devienne jamais propriétaire du terrain et des bâtiments afin que ceux-ci restent entre les mains des autorités publiques et puisse demeurer un bien collectif.

1095

D'ailleurs il existe de nombreuses options permettant une gestion du site du Royal Victoria qui impliqueraient réellement la communauté, comme par exemple une fiducie foncière communautaire ou un bail emphytéotique entre l'Université McGill et l'entité possédant le site.

1100

Finalement, pour le moment, on sait que le Nouveau Vic a un coût estimé de 700 millions de dollars et recevrait du gouvernement du Québec un montant maximal de 475 millions.

Cet investissement massif de fonds publics dans le projet d'expansion d'un établissement d'enseignement privé et l'inclusion de pavillons de l'Université McGill sur le site du Royal Victoria doivent être assortis, selon nous, de conditions et de garanties afin de s'assurer que le campus reste accessible à la communauté montréalaise en tout temps.

1105 Donc c'est ce qui met fin à notre présentation, Madame la présidente, Messieurs les commissaires, merci de votre écoute puis on reste disponibles pour toutes vos questions. Et un grand merci à Monsieur Vézina aussi pour son travail durant le processus des consultations.

LA PRÉSIDENTE :

1110 Oui, on va lui transmettre votre remerciement. Je m'excuse de vous avoir interrompu, mais comme je disais, l'enthousiasme de Madame Mayer m'a laissé croire que c'était la fin de votre présentation.

1115 Je vais y aller d'une première question et je passerai la parole par la suite à mes collègues.

1120 À la page deux de votre mémoire, vous faites état de votre déception quant à la première orientation du plan directeur de la Société québécoise des infrastructures. Cette orientation-là mentionne qu'on veut en faire un lieu de destination de passage et de promenade intégrée, autant au centre-ville qu'au Mont-Royal.

1125 Et en vous lisant, mes collègues et moi avons l'impression, entre autres, qu'on avait comme fait abstraction du fait que ce site-là était situé à même le Mont-Royal, qui est un site déclaré et cité, et que – comment dire donc – il ne s'agissait pas comme le mémoire le mentionne, là, de créer un nouveau parc adjacent à celui du Mont-Royal ou encore d'en faire un prolongement.

1130 Le site fait partie du Mont-Royal et à ce titre-là, il est protégé. Alors ce qui fait que ce n'est pas un parc additionnel qu'on crée et il y a des conditions d'utilisation, comment dire, il y a des restrictions sur ce qu'on peut faire sur le Mont-Royal et le pourtour du Mont-Royal.

J'aimerais vous entendre là-dessus. Peut-être qu'on a mal lu votre ou mal décodé votre texte. Madame Constantin peut-être, oui?

1135 **Mme LOUISE CONSTANTIN :**

Oui, bon évidemment, on n'est pas contre un usage comme ça et effectivement, je pense que dans le reste de notre mémoire on fait des suggestions pour faciliter l'accès aux Mont-Royal.

1140 Mais en fait, ce qui nous apparaissait c'est uniquement cet usage-là qui était retenu. Alors
que nous, bien comme on vient de vous faire la présentation et la démonstration, et d'autant plus
1145 que la ville nous annonçait des usages multiples.

1145 Tout ce qui ressort et le gros du plan directeur, excusez-moi de dire ça, là, mais disons
pour simplifier, c'est presque un plan d'aménagement paysager alors que nous on a une vision
plutôt d'occupation humaine du site et non pas seulement un lieu de passage ou une destination.

Le site est immense, là, il y a plusieurs choses qui peuvent être faites. Alors c'était dans
cet esprit-là.

1150 **LA PRÉSIDENTE :**

1155 Oui, mais ça veut dire, entre autres, que les usages qu'on lui donnerait, les usages
nouveaux si on peut dire, doivent prendre en compte que ce site-là du Royal Victoria fait partie du
Mont-Royal et il est régi aux conditions du Mont-Royal, comme toutes les autres institutions qui se
retrouvent sur le pourtour du Mont-Royal. Je pense que je comprends bien maintenant. Question,
David Hanna peut-être?

LE COMMISSAIRE HANNA :

1160 Oui. En poursuivant peut-être, vous évoquez, entre autres, le plan de Cloverdale comme
étant un bon exemple de projet de logements de coopératives, même considérables. Adjacent
donc au Bois-de-Liesse, donc zone verte oui. Vous n'avez pas mentionné dans votre, dans ce
que vous avez dit, mais je comprends que le temps manque. Mais je voulais quand même
1165 souligner ce point ressortant de votre mémoire.

Or, ça rejoint un peu la même préoccupation, c'est que dans ce cas-ci, on n'est pas
vraiment à côté d'un parc, on est dans un parc. Et les conditions d'un site du patrimoine, naturel,
rappelons le, et culturel, sont très strictes.

1170 Et pour revenir à votre exemple de Cloverdale et pour revenir à votre recommandation, je
ne me souviens pas à quel numéro, vous recommandez des tas d'aménagements qui serviraient
donc à ses résidents, des aménagements pour les enfants parce que vous prônez le logement

familial. Ce qui exige forcément beaucoup d'aménagements, d'espaces de jeu de toutes sortes et vous en faites une longue liste.

1175

Mais encore une fois c'est un peu la problématique, si on veut, d'occupation des lieux dans un site du patrimoine naturel qui est à tout le monde. Et comment concilier ces multiples aménagements pour le bien des familles qui occuperaient les lieux, selon vous, avec le but principal d'un site du patrimoine naturel pour tout le monde?

1180

Il y a comme une question ici qui reste un peu à résoudre, j'aimerais vous entendre un peu là-dessus.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

1185

Je vais vous dire, j'ai l'impression que je ne comprends pas qu'on se comprenne pas, parce que justement, s'il y a des installations publiques comme une piscine qui est déjà là qui a déjà servi.

1190

D'autres aménagements comme les jardins communautaires, c'est sûr que les résidents qui sont sur place ils vont s'en servir. Mais c'est sûr que ce sont aussi des installations qui vont servir à l'ensemble de la population.

1195

Alors on ne voit pas de contradiction, au contraire, c'est sans doute une façon de bonifier l'usage du site pour la population en général et puis il y en a quand même, on a cité les résidents de Milton-Parc, mais il y a aussi, bon...

1200

Et le site est quand même aussi, a été habité. Il y a quand même eu des résidences pour les infirmières. On a fait la marche exploratoire que vous avez organisée, l'Office.

Bon, on nous parlait, le guide est un peu amusant, là, les temps ont changé, mais il y avait des pavillons qui étaient réservés pour la classe bourgeoise et des pavillons pour le petit peuple.

1205

Et là bien pour la classe bourgeoise qui allait être hospitalisée, c'était presque un hôtel, là, les conditions qui étaient offertes.

1210

Alors déjà, il y a du vécu d'occupation du site par des gens qui y résidaient. Alors on ne voit pas vraiment de contradiction fondamentale sur ce plan-là et on sait qu'on a, bon Monsieur Roussopoulos a parlé de la question de, la question que j'avais posé plusieurs fois, peut-être que je vais la poser avant vous, l'accès au site, le transport, les conditions de transport, bon bien ce n'est pas, les gens ne vont pas nécessairement tous traverser à pied pour se rendre au Mont-Royal.

1215

Donc il y a la question de transport, la rue University, puis on suggère même une navette qui non seulement desservirait l'intérieur du site, mais qui fait un peu le lien de la promenade fleuve montagne et permettrait aussi de rendre le site moins enclavé.

1220

Bon, on a beaucoup parlé dans le plan directeur de sentiers pédestres. Mais bon, peut-être l'idée d'une navette, les sentiers ce n'est pas des grandes routes, ce serait mieux adapté.

1225

Mais il reste que le site, il y avait quand même une forte circulation automobile, 2 000 places de stationnement ce n'est pas rien.

1230

Encore une fois, il y a des précédents d'occupation du site qui n'étaient pas nécessairement très cohérents avec sa nature patrimoniale puis sa nature de préservation de la nature.

1235

Alors dans le sens que nous les propositions qu'on fait et puis avec l'idée aussi – puis on est très d'accord avec ça, de réduire le nombre de places de stationnement – ça ouvre la place à avoir peut-être du transport public plus respectueux de la nature du site et moins invasif.

1240

Alors évidemment on n'est pas des planificateurs, des designers urbains ou des designers de sites, mais on fait confiance aux gens qui ont des compétences pour justement résoudre ces questions-là.

LE COMMISSAIRE HANNA :

Merci de votre précision.

LA PRÉSIDENTE :

Radouan Torkmani?

1245

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

Oui, bonsoir à vous trois, merci de votre présentation et pour le travail qui a été réalisé.

1250

Peut-être un commentaire d'abord. Vous citez comme exemple la coopérative d'habitation Cloverdale et j'aurais trouvé intéressant qu'on ait, par exemple, un plan d'aménagement général de cette coopérative, peut-être pour comprendre un peu plus les liens dont parlait mon collègue Monsieur Hanna, pour essayer de comprendre un peu plus les liens entre le logement et les espaces extérieurs.

1255

C'est un commentaire comme ça. Si vous l'avez et vous souhaitez le faire parvenir à la commission, c'est toujours un document qu'on pourrait regarder.

1260

Puis j'ai une réflexion par rapport à une précédente commission sur laquelle j'ai participé, la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce nous expliquait que le fait que des étudiants louaient à plusieurs des logements privés, en fait, aux alentours des universités, avait tendance à faire en sorte que des familles ne pouvaient plus se loger et ça avait un effet d'impact des coûts de loyer à la hausse.

1265

C'était à Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Est-ce que c'est un phénomène que vous constatez également dans votre arrondissement Peter-McGill puis les alentours?

Mme LOUISE CONSTANTIN :

1270

En fait, c'est le manque de logements, là, de façon je dirais quantitative dans le secteur qui est probablement plus problématique. Mais ce qui a été quand même très médiatisé, là, c'est l'implantation du nouveau campus Mil à côté de Parc-Extension. Moi je n'aurais jamais pensé qu'un quartier comme Parc-Extension tout à coup deviendrait gentrifié, là, et c'est la réalité.

1275 Alors on implante des institutions, mais sans penser à tout ce qui l'entoure et aux retombées. Mais on sait que l'UTILE a présenté, a fait des présentations, on a entendu d'autres interlocuteurs.

1280 Je pense que la lecture est la même que le fait que maintenant il y a de plus en plus d'étudiants, bien ça vient faire une ponction sur les logements familiaux et ça provoque aussi encore un peu une hausse des loyers.

1285 La même façon que le phénomène Airbnb l'a fait dans les mêmes quartiers, les quartiers centraux puis proches du centre-ville.

LA PRÉSIDENTE :

1290 En relation avec cette question-là, comment réagissez-vous aux propositions qui nous ont été faites par deux ou trois personnes qui sont venues nous rencontrer à l'idée d'avoir des résidences universitaires sur le site du Royal Victoria?

Mme LOUISE CONSTANTIN :

1295 On est tout à fait en faveur des résidences étudiantes. Ça devrait, comme je viens de le dire précédemment, aller de soi quand il y a des institutions d'enseignement qui ont aussi du logement pour les étudiants.

1300 Là où il y a peut-être une petite nuance, vous avez vu dans Le Devoir cet été au mois de juillet il y avait, d'ailleurs je pense que ça vous a été présenté encore, l'idée d'avoir une cité universitaire.

1305 À ça, l'UTILE a réagi, a fait une réplique aussi dans le devoir et nous aussi on est du même avis que l'utile ; oui des résidences, mais des résidences encore une fois autogérées selon une formule d'économie sociale, soit coopérative ou OSBL, plutôt que, qui peuvent garantir en plus une meilleure accessibilité sur le plan financier, plutôt que des cités universitaires qui encore une fois sont de nature privée et à but lucratif.

1310 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions David ou Radouan?

1315 **LE COMMISSAIRE HANNA :**

1315 Peut-être juste une petite. Je ne voudrais pas passer sous silence votre recommandation
numéro 2, par exemple, qui touche le codesign. C'est le design communautaire donc qui est
quand même une recommandation très intéressante que de faire participer, bon la communauté
at large des universités et tout le reste quant à un codesign, un projet de codesign sur un projet,
1320 autour d'un programme.

1325 Et êtes-vous conscients que, par exemple, juste avant l'OCPM, dans Bridge-Bonaventure
à Pointe-Saint-Charles qu'Action Gardien a fait exactement ça, a fait une opération de codesign
communautaire appuyé par les universités, enfin appuyé par le département d'urbanisme
notamment, différents professeurs, qui a coûté presque rien, en fait très peu, et a beaucoup
1330 alimenté le processus de consultation?

1330 Donc est-ce que c'est quelque chose avec lequel vous êtes familiers ce genre de
codesign très pratique et très collaboratif appuyé par les universités, est-ce que c'est quelque
chose que vous maîtrisez, que vous connaissez?

Mme LOUISE CONSTANTIN :

1335 Mon Dieu, je vous remercie de poser la question parce qu'effectivement, non seulement
on est au courant, mais on a organisé les organismes membres de la coalition et plusieurs autres
comités logement de Montréal dont Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Louvain Est qui est aussi
un exemple de codesign.

1340 Un comité de pilotage mixte pour l'aménagement du site, on a organisé un événement
qu'on a appelé l'Inter-quartier le 23 octobre pour justement tenir des kiosques de présentation des
différentes initiatives. Pointe-Saint-Charles est à l'origine aussi de ce qu'on a appelé l'OPA,
l'Opération Populaire d'Aménagement.

1345 On a repris sera à Verdun où je demeure et je cite, excusez, nous citons dans le – parce que c'est moi qui a trouvé la source – le comité logement Rosemont ce mois-ci, vous avez dans les références justement qu'ils ont fait une présentation d'une maquette pour la requalification de l'ancienne commission scolaire également avec des étudiants et un des professeurs de l'UQAM.

1350 Alors c'est quelque chose qui, encore une fois, que ce n'est pas si farfelu, ce n'est pas nouveau là, c'est vraiment une tendance qui se dessine et c'est pour ça qu'on en fait la recommandation.

1355 Si vous me permettez, si je peux ajouter quelque chose, Monsieur Hanna. Vous avez souvent posé des questions sur les coopératives et vous ne l'avez pas fait ce soir, mais je serais tentée de répondre quand même si vous me le permettez.

Vous avez fait ressortir le fait que les coopératives c'est du privé. On s'oppose à la privatisation, mais des coopératives c'est du logement privé.

1360 Vous avez raison ; normalement dans la loi, les coopératives ce sont des organismes privés. Mais dans le cas des coopératives d'habitation, il y a des clauses dans la loi, j'ai noté l'article 222.21.2.4 que « les coops d'habitation doivent préserver l'affectation sociale et communautaire de leurs immeubles. »

1365 Et les coops dans leur lettre patente ont toutes une clause qui dit que « l'existence de la coopérative serre des fins non lucratives ».

1370 Alors effectivement la propriété privée, mais la mission fait que ce sont des organismes qui n'ont pas de but de faire de la spéculation ou bien... et quand, s'il y a une coopérative qui est dissoute ou revendue, les membres individuellement ne peuvent pas se partager la plus-value ni les réserves.

1375 Alors c'est dans cet esprit-là que oui c'est une propriété privée, mais pas dans l'esprit des promoteurs qui investissent pour faire de la spéculation et du profit.

Vous avez mentionné aussi que des coopératives – je crois, je crois que vous avez dit ça, on me l'a rapporté, je ne vous ai pas entendu – devaient nécessairement être propriétaire de leurs immeubles alors que nous on fait la promotion de fiducies foncières communautaires.

1380 Il faut retenir qu'il y a quand même beaucoup de coopératives, 75 à Montréal, qui ont un bail emphytéotique avec la ville. Donc qui n'ont pas la pleine propriété de leurs immeubles.

Il y a un projet à Verdun d'un immeuble qui est en copropriété, un certain nombre d'étages appartiennent à une coopérative, un certain nombre à un OSBL.

1385 La coopérative La Scala dans Villeray qui est en copropriété avec des condos, ça c'est, peut-être que la relation est un peu plus difficile et qui aussi occupe un édifice patrimonial, une église qui a été recyclée.

1390 Mais on sait qu'il y a beaucoup de coops qui se sont développés dans des écoles recyclées aussi. Donc le volet patrimonial, je sais que c'est une préoccupation, mais là encore il y a des précédents.

1395 Et il y a aussi la formule qui commence à émerger de la propriété superficière, une coopérative dans le Plateau-Mont-Royal dont le premier étage c'est une épicerie Métro et qui est en propriété superficière, la coop occupe les étages supérieurs.

1400 Donc ce ne sont pas les options qui manquent, chacune a ses bons côtés puis ses effets pervers, mais il demeure que bon, pour nous, si on a de la bonne volonté et qu'on travaille en collaboration, bien on a bien confiance qu'on va trouver des solutions. Et je vous remercie beaucoup aussi de nous avoir écoutés.

Mme SYLVIE MAYER :

1405 J'aimerais ça revenir à tout à l'heure, Monsieur Hanna, sur l'histoire du patrimoine puis que c'est sous des règles strictes puis on ne peut pas ajouter tout ce qu'on veut.

1410 Mais il y a une citation, en fait dans le plan directeur qui annonce « de favoriser l'appropriation et l'ouverture des espaces extérieurs au grand public pour en faire un lieu de destination permettant la pratique de diverses activités ».

Donc, est-ce que ça n'ouvre pas la porte ça à justement ouvrir pour que ce que j'ai proposé pour la vie citoyenne? Si c'est mentionné comme ça, est-ce que le plan directeur voulait aller par là justement?

LE COMMISSAIRE HANNA :

1415

Bien ce n'est pas à moi de répondre malheureusement, à ce genre de question tristement.

Mme SYLVIE MAYER :

1420

Oui, mais j'imagine, mais peut-être, on ne peut pas de notre côté amener une réflexion aussi, t'sais ou peut-être ça peut rester une question sans réponse. Mais ça cogitait quand même dans ma tête depuis tantôt cette citation.

LE COMMISSAIRE HANNA :

1425

Oui bien peut-être que la ville apporterait une clarification à ce sujet à la fin, possiblement, je ne le sais pas, ça dépend d'eux.

1430

Alors merci et ce que je voulais juste ajouter, c'est que si vous avez justement des documents, des exemples et ça reprend ce que mon collègue Radouan a dit, des exemples précis que vous voulez apporter pour nous nourrir, n'hésitez pas à déposer ces documents-là sur des projets spécifiques.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

1435

Un dernier point de précision suite à un commentaire de Monsieur Chevarie. Vous mentionnez le processus de consultation de McGill, vous avez d'ailleurs reconnu que McGill avait fait des consultations en 2019 un peu plus tard. Donc un certain nombre, mais quand même vous les jugez insuffisantes.

1440

Ce que je voulais comprendre c'est sur quel aspect, en fait, ça été insuffisant, qu'est-ce qu'il aurait fallu, qu'est-ce que McGill selon vous aurait pu faire de différent pour que ces consultations soient jugées satisfaisantes?

1445

M. VINCENT CHEVARIE :

1450

Bien moi, il faudrait d'abord que je n'étais pas présent durant les consultations, mais après en avoir discuté avec des membres de la coalition, d'ailleurs certains ont déjà fait une présentation comme le monsieur Helguero et monsieur Macdonald.

1455

En fait, c'est juste que la coalition, notamment, avait jugé qu'il y avait simplement eu une espèce de, en fait que la consultation était superficielle dans la mesure où le plan était déjà bien entamé, déjà bien dirigé.

1460

Et puis bien nous en tant que tel, ce qu'on pourrait dire c'est qu'on aurait apprécié durant ce moment-là sentir une réelle écoute de la part de McGill, sentir que les inquiétudes entourant l'accessibilité au site ou même l'accessibilité à l'intérieur du site, pour, par exemple, que des organismes communautaires ou des organismes d'économie sociale aient accès, aient un meilleur accès aux locaux ou au nouveau campus de McGill.

1465

Bien que ces recommandations-là faites par les organismes comme la coalition, soient prise en compte, ce qui n'a pas été fait jusqu'à maintenant.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

1470

Je comprends mieux, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1475

Ça va, David, Radouan?

LE COMMISSAIRE HANNA :

Oui merci.

1480

LA PRÉSIDENTE :

Mme Constantin?

Mme LOUISE CONSTANTIN:

1485

... On a eu des rencontres avec McGill qui ont été essentiellement, qui ont servi beaucoup est-ce que l'université nous présente son projet.

1490

Évidemment, on a soulevé la question qu'il puisse y avoir des projets conjoints entre la section McGill et la plus grande section.

1495

Notamment les services qui peuvent servir autant au personnel et aux étudiants qu'à la population puis aux occupants. On pense à la restauration, à l'alimentation évidemment, les besoins primaires qui pourraient être partagés sur le site.

On a amené la question des résidences étudiantes aussi, mais disons que ça été un échange d'informations.

1500

LE COMMISSAIRE HANNA :

Merci beaucoup.

1505

LA PRÉSIDENTE :

Alors s'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires de votre part, il me reste à vous remercier d'avoir pris la peine de préparer ce mémoire-là et de venir nous rencontrer, ça été très intéressant de vous entendre et d'écouter vos réponses. Alors, je vous remercie beaucoup

1510

On prendrait une pause jusqu'à 20 h 35 où on accueillera Madame Sophie Girouard-Nobl. Alors merci, à tout à l'heure.

PAUSE

1515

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL

1520

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Madame Girouard-Nobl.

1525

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

Oui, bonjour ça va bien?

1530

LA PRÉSIDENTE :

Oui ça va très bien. Alors vous écoutez.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1535

O.K. Bonjour. Alors bien c'est comme c'est ça, j'ai entendu un peu les autres, effectivement à Montréal il y a beaucoup d'étudiants, les logements sont chers.

1540

Donc c'est sûr qu'il y a tellement de cégeps et d'universités tout autour de la montagne puis au bas de la montagne, même l'UQAM ce n'est pas loin en marchant. Donc que ce serait bien de faire des chambres d'étudiants.

Il y a aussi beaucoup d'artistes à Montréal comme on l'a su durant la COVID. C'est ça, ils ont été privés de leurs revenus pour certains, puis d'autres, bien pour beaucoup.

1545

Donc il y a beaucoup d'artistes en arts visuels ou en danse, en sculpture. En tout cas, c'est phénoménal le nombre d'artistes et la qualité d'artistes qu'on a à Montréal. Donc ça serait vraiment chouette s'il y avait justement des lieux pour pratiquer leur art.

1550

Donc c'est ça, donc de faire des studios d'artistes, des logements d'artistes. Des logements aussi parce qu'il y en a des fois, c'est ça et vu qu'ils sont amenés à beaucoup bouger avec le travail, surtout des danseurs ou je ne sais pas ce qui sont dans des cirques ou des trucs, ce n'est pas évident d'avoir un logement à Montréal tout le temps ou en colocation, donc c'est bien d'avoir un petit lieu qui t'appartient, des petits logements, des variétés de logements.

1555 Donc c'est ça pour les artistes aussi. Puis faire aussi un, moi je suis pour la mixité sociale. Énormément. Donc justement amener aussi des personnes à mobilité réduite, faire des logements au niveau du, qu'il n'y a pas, ou s'il y a des ascenseurs, mais pour ces gens-là, faire des logements pour la mobilité réduite de toutes sortes, pour les non-voyants aussi.

1560 Adapter des logements pour les non-voyants ou des gens qui sont en fauteuil roulant, ce n'est pas évidant là, les logements quand ils ne sont pas adaptés, les portes c'est de trop, elles n'ouvrent pas dans le bon sens et ci et ça.

1565 Puis les personnes âgées aussi c'est un gros problème de solitude pour les personnes âgées puis ce n'est pas toutes les personnes âgées qui ont les 2, 3, 4, 5 000 dollars pour aller dans des résidences pour personnes âgées.

1570 Puis des fois bien leur logement est trop grand, mais en même temps ils ne veulent pas le laisser parce qu'ils ne trouvent pas, ils n'ont pas le budget pour se loger ailleurs. C'est deux fois plus cher dans deux fois plus petits.

1575 Donc, c'est ça. C'est sûr qu'une coopérative d'habitation aussi, parce qu'il y a tellement de, c'est gros hein, le Royal Vic, il y a tellement d'espace que c'est ça il pourrait y avoir une coopérative dans tout cela.

1580 Une coopérative d'habitation avec mixité sociale. Ce que je veux dire par mixité sociale c'est qu'il pourrait y avoir des professionnels qui gagnent un million par année, là, y'a pas de problème, t'sais.

1585 Mais leur... c'est ça, c'est comme... O.K. j'exagère un million, mais quelqu'un pourrait gagner 200 000 par année, mais à ce moment-là, son loyer serait en fonction de son revenu.

1590 Alors que quelqu'un qui gagne 50 000 ou 20 000 par année, son logement serait une portion de son revenu. Puis tout le monde serait au courant de ça. Puis il y a des gens qui ont de l'argent qui ont le goût d'habiter avec de la mixité sociale, ce n'est pas... parce qu'il y a une dynamique là-dedans, parce que ça fait une vie communautaire.

Puis aussi, je crois que ça serait vraiment intéressant aussi sur la montagne de faire une école publique dans ces bâtiments-là à quelque part, autant primaire, secondaire que de métiers ou pour décrocheurs.

1590

T'sais pour des métiers, mais t'sais ce n'est pas des... puis l'école primaire serait une école qui se donnerait à l'extérieur comme on a vu beaucoup en Ontario. Ça a commencé il y a 15 ans, puis il y en a un dans le coin de Québec qui commencent aussi.

1595

Donc les classes se font dans la nature. Ce qui fait que l'enfant, là, s'il a comme des troubles d'apprentissage parce qu'il faut qui bouge, bien il a la possibilité de bouger.

1600

Puis les enfants, c'est prouvé que ces enfants-là et tous les enfants apprennent mieux parce qu'ils sont dans la nature entourés d'éléments, ils font leurs mathématiques avec des roches, des cailloux, des feuilles, des formes et tout.

Donc ce serait une nouveauté à Montréal, puis je pense que ça serait la place idéale pour faire ça.

1605

Et puis avec garderie c'est sûr, école primaire, secondaire et métiers divers. Qu'est-ce que je veux dire par métiers divers c'est pour les décrocheurs. T'sais, arriver à leur faire finir leur secondaire avec des métiers comme, bien il faudrait trouver quelque chose qui est assez facile mais pas nécessairement des métiers comme à l'École des métiers, mais peut-être des métiers qui sont oubliés aujourd'hui comme de la finition de meubles anciens.

1610

Parce qu'on a des bijoux de patrimoine Montréal, mais il n'y a personne qui enseigne ça nulle part comment faire « O.K, ça c'est quel bois, le vernis c'est quoi, comment on reproduit le vernis ». T'sais pour justement garder le patrimoine à Montréal.

1615

Donc dans un lieu patrimonial, on transmettrait des, ce n'est pas des, c'est des métiers, mais par des maîtres artisans.

1620

T'sais comme le plâtre, comment faire des moulures de plâtre, comment faire, ceux qui sont plus doués avec les vernis, faire des mélanges puis comprendre. Ceux qui sont plus manuels, faire des moulages de plâtre pour garder justement notre joyau architectural à Montréal

autant dans les, après ils peuvent travailler dans les maisons privées, mais ils peuvent se créer des...

1625 Mais c'est ça, parce que souvent moi je travaille avec des jeunes, puis ils ont de la difficulté à cause de leurs problèmes d'apprentissage. Puis là tu dis : « bien attend, les métiers, O.K. tu peux, il faut que tu aies un secondaire 3 pour aller faire tel métier », mais ils ne l'auront jamais leur secondaire 3, ils ont des problèmes, leur cerveau et fait différents.

1630 Ils sont brillants, mais ils ne retiennent pas, ils ont de la dyslexie grave, ils ont la dys toute, là. En tout cas c'est très complexe. Il faut l'avoir ou avoir un enfant qui l'a ou travailler avec des enfants qui l'ont pour comprendre que regarde, t'as beau dire : « oui, mais ça se développe la mémoire », non ce n'est pas vrai, ce n'est plus juste développer la mémoire, c'est autre.

1635 Donc, ce serait un lieu pour justement tous les jeunes qui ne voient pas d'avenir, bien on leur... t'sais, qu'est-ce que t'aimes? T'es manuel, t'es ci, t'es ça, qu'est-ce que t'aimes?

1640 Il pourrait y avoir des trucs d'ordinateur aussi, des cours d'ordinateur parce qu'on a besoin, en tout cas, la société va avoir besoin de nouveaux métiers et d'anciens métiers qui ne sont plus enseignés, d'ailleurs.

1645 Donc, aussi faire peut-être un lieu communautaire pour la francisation, pour les nouveaux arrivants qui pourraient se mélanger avec les personnes âgées, avec les artistes, avec les étudiants. T'sais faire, il faudrait vraiment faire un lieu là de vie nouvelle à Montréal.

1650 Bien comme un gros village, comme un... Puis c'est ça, avec les étudiants en Hollande ça s'est fait, l'étudiant était jumelé avec une personne âgée puis ils s'échangeaient tant d'heures par semaine. Mais le jeune apprenait de la personne âgée parce que les personnes âgées ont eu des vies spectaculaires des fois, là. T'sais, il faut leur parler pour le savoir. T'sais, ce n'est pas écrit dans leur front.

Puis c'est ça. Ça fait que donc il y a un échange, les personnes âgées apprennent des trucs à l'ordi parce que des fois ils n'ont pas eu la chance et puis après ça, t'as les jeunes qui apprennent toutes sortes de trucs.

1655 Donc juste les histoires qui ne sont pas perdues, les connaissances. En tout cas, c'est multiple, là, les trucs.

1660 Donc c'est ça, ça serait, pour moi, là, ce serait un lieu de mixité sociale avec des artistes, des personnes à mobilité réduite qui seraient comme... parce que je connais des artistes qui sont à mobilité réduite aussi, t'sais. Donc, c'est ça, ça serait vraiment merveilleux.

1665 Et puis c'est ça. Donc, avec l'école qui se donne à l'extérieur, le secondaire aussi axé sur, c'est ça, beaucoup sur la nature, sur le communautaire puis les gens, ce n'est pas juste du blabla, là, c'est comme tout est à la portée, là. Autant les personnes âgées que les personnes à mobilité réduite, autant que les nouveaux arrivants, autant...

1670 Donc, ce serait vraiment, c'est ça, un lieu merveilleux, là. Puis déjà, il y a déjà des cuisines dans certains pavillons, donc, les cuisines pourraient rester là pour les écoles. Donc, il y aurait cuisine et cafétéria que c'est déjà là, juste à le mettre à jour.

1675 Puis c'est ça, faire quelque chose aussi, je sais que les gens sont récalcitrants envers les personnes itinérantes, là, mais c'est parce que les personnes itinérantes sont pas toutes toxicomanes, là. Il y en a c'est ça.

1680 Donc ils disent que t'es à un ou deux chèques de paie d'être à la rue. Donc, des fois c'est la force des choses qui font que les personnes se ramassent à la rue, là. Une malchance, une maladie, et ci, ça. Puis pas de tissu social autour d'elles pour x, y raisons.

1685 Donc, peut-être faire un, justement, créer un tissu social là qui... t'sais, ramener là les familles comme à l'époque là que tout le monde s'entraide, là. Les voisins, t'sais O.K., tu veux te construire une grange, tout le monde allaient construire la grange. Là, l'autre c'est le tour de l'autre, vous savez.

1690 Puis les personnes âgées, on en prend soin puis les enfants, bien, ils apprennent ci, ça. Donc, lâcher l'individualisme un peu puis retrouver un tissu social.

1695 Puis il pourrait y avoir tellement de projets, là, justement des ateliers de... je vous dis des ateliers d'artistes, mais ça pourrait être des ateliers de gens qui ont des petits bureaux que les

1690 gens vont travailler là puis ils se rencontrent, des... comment, il y a un nom pour ça, des... bien des lieux de travail communs, là. Je n'ai pas le terme exactement.

1695 En tout cas, il y a plein de choses à faire avec ces vieux bâtiments-là qui resteraient social, donc ça serait tout, pour justement aider les gens à se loger dans ce monde de fou, là, que Montréal a embarqué dedans depuis dix ans.

1700 Mais c'est ça, parce que moi je trouve là qu'avec la bulle immobilière à Montréal et tout, là, on est en, dans cinq, dix ans, là, ça va être la catastrophe, là. Les ghettos là, on est en train de créer des ghettos puis de la tension sociale. Puis peut-être essayer d'amener quelque chose de nouveau, là, une petite, montrer qu'il n'y a pas que ça puis de faire quelque chose de différent.

1705 Puis oui, c'est sûr que ça prend de l'argent pour faire ça, là, on est tous conscients, mais de l'argent, bien c'est ça, il y a des gens qui seraient intéressés à participer, qui ont, t'sais qui sont plus, qui ont un meilleur travail ou...

1710 C'est ça, il faudrait, c'est ça, c'est ça, c'est juste des, moi je pense que c'est faisable comme projet, là. Je ne sais pas si c'est clair ou c'est trop...

LA PRÉSIDENTE :

1715 Oui, c'est très clair.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1715 ... ou farfelu ou...

LA PRÉSIDENTE :

Non.

1720 **Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :**

Non.

LA PRÉSIDENTE :

1725

Avez-vous terminé ou?

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1730

Oui, allez-y, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1735

De toute façon, si vous voulez revenir au cours de notre échange, vous pourrez le faire. Avez-vous pu jeter un petit coup d'œil sur le projet de centre d'enseignement et de recherche en développement durable et de politiques publiques dans ce domaine-là, qui est proposé par l'Université McGill? Avez-vous eu le temps de regarder ça?

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1740

Non, désolé. Ça se trouve à quel endroit?

LA PRÉSIDENTE :

1745

C'est sur le site, ça fait partie de, comment dire dont, c'est un des projets qui est proposé pour la requalification du site du Royal Victoria.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1750

O.K., c'est Concordia vous m'avez dit ?

LA PRÉSIDENTE :

1755

Non, non, non, c'est McGill.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

Non, ah McGill, O.K.

LA PRÉSIDENTE :

1760

En développement durable.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1765

En développement durable, O.K.

LA PRÉSIDENTE :

1770

Si vous n'avez pas eu le temps de... et si vous en avez, bien vous pourrez toujours le faire. Alors peut-être des questions de mes collègues, David Hanna ou Radouan Torkmani? Question David?

LE COMMISSAIRE HANNA :

1775

Bon, une petite. La liste est longue de besoins, logements étudiants, si j'ai bien noté, bon studios d'artistes, personnes âgées, coop d'habitation, école publique primaire secondaire, école de métier. Quelqu'un d'autre d'ailleurs avait soulevé cette option-là d'avoir une école de métier dans les bâtiments patrimoniaux même, compte tenu qu'il y a du travail à faire justement dans ces bâtiments-là. On le voit là.

1780

Comme le Hersey, c'est le bâtiment pour les infirmières, où logeaient les infirmières. Bon, et cetera. Alors, bref oui (inaudible), c'est une longue liste et à la toute fin vous avez mentionné la question et quand même méchante, là, ah oui, l'argent.

1785

Et vous n'êtes pas sans savoir dans votre carrière, je présume, d'enseignante ou si vous êtes dans l'enseignement, je ne sais pas, qu'un des gros défis des commissions scolaires c'est justement de reprendre ces vieilles écoles des années 1910, 20, 30, 40, là, bourrées d'amiante, et cetera, et de les réhabiliter et ça prend des gros, gros, gros sous.

1790

Alors, je pense que c'est pareil pour le Royal Vic et puis bon la question c'est ça, c'est l'argent.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1795

Bien de l'argent, oui, je suis d'accord l'argent. L'argent c'est le problème en éducation, mais il y a l'argent, c'est drôle ils en ont plein pour d'autres projets donnés aux mines qui nous saccagent l'environnement, donner à Bombardier, donner... ça, ils en donnent des millions, des milliards.

1800

Mais pour l'éducation, la santé, le social, ça, ça été coupé, coupé, coupé là, grâce à... on ne dira pas de nom, mais enfin, au précédent, mais enfin.

1805

C'est ça, c'est que l'argent oui, c'est pour ça que je riais, l'argent. Oui c'est ça le problème, mais c'est drôle parce que l'argent il y en a. il y en a qui s'en vont dans l'espace, il y en a de l'argent.

1810

C'est juste ou c'est un choix personnel, politique. C'est un moment, c'est ça, il est temps que les gens fassent, O.K., regarde, redonnons, redonnons. On vit sur la même planète, prenons soin de chacun des autres. Moi, c'est ça, c'est pas mal. Parce qu'il y en a de l'argent.

LE COMMISSAIRE HANNA :

1815

Il va falloir joindre monsieur Bezos, n'est-ce pas?

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1820

Moi j'habite sur Saint-Zotique, là, près de Christophe-Colomb, là, hein ils ont construit des condos à côté, ils ont foutu des logements dehors puis t'sais, ils ont le droit d'annuler des logements pour refaire... en tout cas. La personne elle a une Range Rover. Je ne sais pas si vous savez combien ça coûte une Range Rover?

LE COMMISSAIRE HANNA :

1825

Oui, oui, c'est cher.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1830

Hum, hum. C'est ça. Puis il y a des Mercedes puis des ci, puis regarde. Ça fait que, des BMW sur le Plateau ça pullule, là des Lamborghini, ah c'est comme : bien il y en a de l'argent, là, c'est juste, c'est ça. Après ça, c'est où on met l'argent.

1835

LA PRÉSIDENTE :

Question, Radouan Torkmani?

1840

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

Peut-être un commentaire. Simplement je vous remercie d'abord pour votre présentation. On comprend bien l'importance du tissu social puis de créer des liens sur le site qui est fondamental pour vous.

1845

On nous a présenté aussi la volonté de créer des espaces transitoires, des citoyens qui nous ont proposé le projet d'espaces transitoires. Je crois que ça rejoint un petit peu votre volonté de créer des espaces pour les artistes aussi. J'imagine que vous êtes favorable à ce type d'usage également, d'avoir des espaces transitoires qui ne sont pas là pour rester tout le temps, mais qui peuvent être là pour six, huit, neuf mois, un an.

1850

Je pense que c'est quelque chose auquel vous serez également favorable j'imagine.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1855

Oui, oui. Ah c'est ça, ça s'appelle, là, il y a un terme pour ça, c'est des résidences. C'est des ateliers en résidence. Donc, les gens viennent pour six mois ou un an, ils viennent, ils soumettent un projet puis...

1860

Comme j'ai des amis qui ont été à Paris, qui ont été à Berlin avec des projets de résidences d'artistes. Oui. Des fois c'est pour écrire...

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

1865

C'est ça. Ça pourrait être des artistes, ça pourrait être pour des OBNL aussi qui ont besoin temporairement d'espace dans ces lieux.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1870

Oui, oui, oui, c'est ça. Ah oui, moi je suis ouverte à oui... puis la mixité sociale, là, c'est tellement important, là, qu'il y ait des gens plus fortunés qui habitent avec des moins fortunés, comme ça les enfants de un et de l'autre on voit d'autres réalités.

1875

Puis ceux qui sont moins fortunés, des fois, grâce à la cohabitation avec les autres, ils apprennent puis ils voient qu'il y a d'autres réalités puis c'est comme ça qu'on voit qu'on peut se sortir d'où on est ou aller ailleurs.

1880

Donc, c'est ça qui est... en tout cas, puis est-ce que là... c'est ça. Comment ça s'en va à Montréal au Québec, là, je ne sais pas, là. Le côté social, là, moi ça me fait peur. Je me dis bon... enfin, enfin. On pourrait en parler longtemps de ça.

1885

Mais c'est ça, mais je vais aller voir le projet de McGill de développement durable. Donc, je vais sur le site de...

LA PRÉSIDENTE :

De l'Office.

1890

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

Puis je vais le trouver, ah oui.

LA PRÉSIDENTE :

1895

Oui, oui, il y a toute une liste de documents, y compris les documents de la Société québécoise des infrastructures puis après ça il y a les documents de l'Université McGill auxquels vous avez accès.

1900

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

O.K., bien merci.

LA PRÉSIDENTE :

1905

Alors, s'il n'y a pas d'autres questions de la part de la commission, il me reste à vous remercier de votre présentation et revenez. J'ai eu l'occasion de vous rencontrer dans une autre commission, je crois.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1910

Oui, vous vous souvenez?

LA PRÉSIDENTE :

1915

Oui, je me souviens de vous.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1920

Je me souviens de vous aussi. O.K., je vous remercie beaucoup, au revoir.

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir, bonne soirée, merci beaucoup.

1925

**M. MARTIN DION
RAPLIQ**

LA PRÉSIDENTE :

1930

Alors, j'inviterais maintenant Monsieur Martin Dion de l'organisme RAPLIQ à nous rencontrer.

M. MARTIN DION :

1935

Oui, Madame et Messieurs, bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1940

Oui.

M. MARTIN DION :

Grand militant pour l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées.

1945

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, Monsieur Dion. Alors, on vous écoute.

1950

M. MARTIN DION :

Bonsoir. Et dans le fond, c'est que j'ai fait des recherches puis j'ai amené mes idées ici, j'ai travaillé pour mes idées pour partager pour le projet de l'ancien hôpital Royal Victoria.

1955

Dans le fond, les projets c'est des résidences étudiantes puis un campus universitaire ou est-ce qu'il y a des logements communautaires qui sont prévus?

LA PRÉSIDENTE :

1960

Ce qui est prévu en ce moment sur le site c'est le projet de l'Université McGill pour créer un centre de recherche et d'enseignement en développement durable et en politiques publiques en développement durable. Alors c'est le... en ce moment, c'est le seul projet qui existe. Mais il y a de la place pour d'autres projets et c'est, entre autres, une des raisons pour lesquelles aussi on fait la consultation.

1965

- 1970 **M. MARTIN DION :**
- O.K. Avant de parler de mon projet, l'important c'est qu'il y ait du logement social à ce niveau-là parce que bien souvent les personnes en situation d'handicap qui n'ont pas beaucoup de revenus, ils peuvent se ramasser en institution parce qu'il manque de logements sociaux.
- 1975 Ça fait que c'est un exemple. Vous pouvez aller en collaboration, exemple, avec Bâtir son quartier qui développe des logements sociaux ou Interloge, des choses du genre, là.
- Je vais commencer ma présentation.
- 1980 **LA PRÉSIDENTE :**
- Oui, on vous écoute.
- 1985 **M. MARTIN DION :**
- O.K. Dans le fond, il y a des sentiers et des parcs et des aires de détente avec un chemin menant au Mont-Royal. Moi je proposerais qu'il y ait un bon éclairage pour les personnes semi-voyantes puis les non-voyantes avec en bordure qu'il y ait des chemins de guidance et des rampes d'accès pour les personnes en situation d'handicap, aux personnes qui se déplacent avec une aide à mobilité, en fauteuil roulant motorisé.
- 1990 Dans le fond, l'inclinaison c'est, en pouce, un pouce aux vingt pouces. Pour respecter l'inclinaison, mais ça vous allez retrouver ça dans le guide des Normes de conception sans obstacles. J'en ai parlé tantôt à la responsable tantôt.
- 1995 **LA PRÉSIDENTE :**
- O.K.
- 2000 **M. MARTIN DION:**
- Aussi, pour les résidences, il va y avoir des résidences universitaires?

LA PRÉSIDENTE :

2005

Écoutez, ça fait partie des, dans ce qui est présenté en ce moment par la Société immobilière du Québec, il n'y a pas de projet comme tel, sinon que la consultation peut amener des idées. Alors, il y a plusieurs participants là qui ont suggéré effectivement des résidences pour les étudiants des universités.

2010

M. MARTIN DION :

2015

O.K., mais c'est ça. Ça fait que dans le fond, ce qui est important aussi c'est premièrement les salles de toilette. Il faut être en mesure de faire un axe de giration complet. Je recommande 2.2 mètres. S'il y a des douches, c'est important qu'il y ait des douches vraiment (inaudible) avec des barres d'appui. Donc, pour voir les normes dans ce guide-là.

2020

Je recommande aussi des ouvre-portes aux entrées principales avec soit par détecteur œil magique ou les boutons poussoir. Puis ce n'est pas tout le monde qui a la capacité d'appuyer dessus. Je proposerais qu'il y ait des choses maintenant qui sont magnétiques, quand on met nos mains dessus, la porte se met à ouvrir. Ce sont des portes quand même assez larges, là.

2025

Anciennement, c'était des portes d'hôpital, des portes qui ouvraient avec un œil magique. Ça fait que si jamais elles sont en bon état, ça serait bon qu'on les conserve parce que c'est quand même dispendieux ces équipements-là, j'avoue. Je parle, l'ouvre-porte.

2030

Aussi, je propose les mains courantes dans les corridors. Puis j'avais oublié quelque chose au niveau des sentiers ; une bordure de sécurité dans les sentiers aussi.

2035

L'important, c'est qu'en général quand que les portes sont trop lourdes, il ne faudrait pas qu'il y ait de ferme-porte en arrière de la porte. Il faudrait que ça soit la porte légère avec une poignée de porte banane puis avec, que ce soit les salles de bains ou les autres pièces.

Les boutons d'interrupteurs et thermostats. Que ce soit le porte-savon ou bien le porte-papier, c'est 1 200 millimètres maximum la hauteur, mais ça vous devez aussi valider avec le guide de normes de conception aussi.

Bien souvent le porte-papier ou le porte-savon c'est beaucoup trop haut puis les interrupteurs aussi.

2040

Un instant, je fais le tour de mon document.

Pour les axes de giration chez les chambres pour étudiants, moi j'ai vu dans le guide c'est 1 500 millimètres entre le lit puis les autres choses, là. C'est important qu'il y ait un axe de giration aussi dans les chambres étudiantes, ou et cetera, peu importe, du projet.

2045

Les ouvre-portes, je propose qu'il y en ait dans la plupart des endroits, mais ce qui est moins utilisé, ça peut être une porte qui légère.

2050

Aussi, moi je proposerais aussi qu'il y ait un plan d'urgence pour les personnes à mobilité réduite dans ces établissements-là, parce que bien souvent on se rend compte qu'il n'y en a pas tant que ça, de ça, les plans d'urgence pour les personnes en situation d'handicap, point de vue normes.

2055

Point de vue ascenseurs, il faut que ça soit quand même assez grand pour être capable de faire un acte de giration à l'intérieur aussi, là. Idéalement aussi avec des boutons en braille pour les non-voyants.

2060

Que les sorties de secours soient aussi accessibles pour les personnes à mobilité réduite, s'il y a une urgence puis tout ça, il faut que ça soit en accessibilité aussi.

Je regarde le temps, j'ai jusqu'à et quart pour parler?

LA PRÉSIDENTE :

2065

Oui. Vous avez certainement, oui, vous pouvez parler si vous voulez, mais en même temps, on peut entreprendre une conversation avec vous, là, avec des questions. Mais continuez si vous avez autre chose à...

2070

M. MARTIN DION :

La main courante dans les corridors, ça, ça été noté?

LA PRÉSIDENTE :

2075 Oui, vous nous en avez parlé.

M. MARTIN DION :

2080 Avec les poignées de porte banane dans la plupart des pièces. Moi, je propose une rencontre d'information avec le RAPLIQ parce que bien souvent, des fois on arrive dans des nouveaux projets, il manque telle chose pour l'accessibilité universelle ou il y a des choses qu'on a des obstacles malgré tout.

2085 Ça fait qu'avant de mettre des choses en œuvre, je recommande absolument une rencontre avec le RAPLIQ et les membres, que ce soit des personnes qui se déplacent avec une personne en fauteuil roulant, et cetera, les personnes non-voyantes ou les personnes semi-voyantes, peu importe.

LA PRÉSIDENTE :

2090 Est-ce que vous seriez prêt à recevoir un certain nombre de question?

M. MARTIN DION :

2095 Aussi, j'avais oublié des choses, c'est parce que je réfléchis. Il y a les comptoirs d'accueil, il ne faut pas qu'ils soient trop hauts parce que bien souvent, les comptoirs c'est trop haut puis qu'on puisse rentrer en-dessous en fauteuil roulant motorisé, peu importe. Il n'y a pas juste les personnes en fauteuils roulants manuels. Il faut penser aussi aux personnes qui se déplacent en fauteuils motorisés.

2100 Ça ne sera pas long, il y a les choses que je... au cas où j'oublie quelque chose.

LA PRÉSIDENTE :

2105 Prenez votre temps.

M. MARTIN DION :

2110 Pensez aussi aux choses qu'il est facile de déblayer l'hiver. Les choses qui ne sont pas comprises, qu'elles puissent être bien déblayées. Il faut penser aux stationnements pour les personnes en situation d'handicap, les stationnements réservés. Ça aussi c'est dans les normes, le guide.

2115 Je suis prêt pour les questions, puis s'il y a d'autres choses qui me reviennent, je vous reviendrai après. Merci de votre écoute.

LA PRÉSIDENTE :

2120 Oui. Moi j'aurais peut-être pour commencer une petite question plus technique d'une expression que je n'ai pas con... quand vous avez parlé entre autres dans les sentiers de chemins de guidance et de bordures de sécurité, comment me décririez-vous ça?

M. MARTIN DION :

2125 Il y a des personnes qui sont moins habiles pour conduire leur fauteuil roulant, ça fait que si, exemple, il n'y a pas de bordure sur le côté, il peut se ramasser dans le gazon ou dans le champ. C'est une personne qui peut perdre le contrôle de son fauteuil roulant, par exemple, ou quelqu'un qui est en fauteuil roulant manuel qui peut perdre son contrôle aussi s'il échappe ses
2130 roues.

LA PRÉSIDENTE :

2135 O.K.

M. MARTIN DION :

2140 Ça peut être dangereux sinon. L'éclairage c'est vraiment important aussi qu'on voit bien dans les sentiers.

LA PRÉSIDENTE :

2145 Parfait.

M. MARTIN DION :

2150 Et les places de (inaudible) heures de parcs ou les places publiques.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Je laisserai mes collègues poser des questions. Radouan, veux-tu y aller?

2155 **LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

2160 Oui, bien merci pour votre présentation qui nous sensibilise d'avantage à l'importance de créer des espaces qui soient inclusifs. Est-ce qu'il y a des types d'aménagement, des types d'animation qu'il faut absolument éviter parce qu'elles peuvent créer de la confusion pour des gens qui, par exemple, ont des problèmes, on des enjeux de vision? Y a-t-il des types d'animation, de couleurs ou d'éclairage qui sont à proscrire?

M. MARTIN DION :

2165 Moi, je dirais le chemin de guidance, pour commencer. Puis l'éclairage pour ceux qui sont semi-voyants puis tout ça, il y a des personnes qui se déplacent en déambulateur à marchette aussi. Il faut que ça soit accessible pour tous genres d'handicap.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

2170 D'accord, O.K.

LA PRÉSIDENTE :

2175 David?

M. MARTIN DION :

2180 On a oublié, j'ai oublié quelque chose, les indications que ça prend surtout. Tel sentier est accessible, tel sentier ne l'est pas accessible, mais ce qui est important, c'est que tout soit accessible dans les mesures du possible.

LA PRÉSIDENTE :

2185 Oui. David Hanna?

LE COMMISSAIRE HANNA :

2190 Oui, bien ma question était plutôt en relation justement avec le projet Nouveau Vic et son plan d'aménagement de circulation pour personnes à mobilité restreinte et l'accès universel. Mais vu que vous n'avez pas vu le projet ou l'évalué, je ne peux pas vous poser la question, donc...

M. MARTIN DION :

2195 Je ne suis pas venu en personne à la visite, non.

LE COMMISSAIRE HANNA :

2200 C'est ça, donc, non, non, le projet, le projet qui est sur le site Internet. Mais vous ne l'avez pas vu, donc la question ne fonctionne pas.

M. MARTIN DION :

2205 Mais j'ai écouté, je fais juste chercher quelque chose. Écoutez, dans la séance d'information, c'est juste ça que j'ai écouté.

LA PRÉSIDENTE :

2210 Ah, c'est bien.

LE COMMISSAIRE HANNA :

2215 Bien juste pour vous rassurer que les architectes pour un tel projet sont très aux faits des règles et du guide. Alors, généralement, je crois qu'il n'y a pas à craindre, mais en tout cas, ça reste à suivre.

M. MARTIN DION :

2220 L'important de ça c'est qu'on communique avec nous parce que les personnes en situation d'handicap sont les mieux placées pour expliquer quels obstacles, les toilettes qui peuvent être trop basses ou les barres d'appui qui ne sont pas la bonne hauteur. Ça fait que ça cause vraiment une confusion aussi, comme que j'ai discuté tantôt, mais les toilettes, la plupart
2225 des endroits, sont très basses, le problème.

Moi la proposition que je proposerais c'est qu'il y ait des rehausseurs de toilette qui se vendent comme André Viger ou bien Medicus, puis qu'au besoin il y ait ça, un banc surélevé si jamais la toilette n'est pas assez haute, ça n'aide pas assez la personne à se transférer.

2230

Bien moi je vais dans un endroit comme, je vais à Nouveau Concept pour la physiothérapie, puis ils ont, les toilettes, ils n'ont pas trouvé des toilettes plus hautes, ça fait qu'ils ont mis des rehausseurs sur les bancs de toilette, surélevé.

LA PRÉSIDENTE :

2235

Moi j'aurais une question à vous poser, Monsieur Dion. Peut-être que vous n'avez pas eu l'occasion et le temps d'écouter les présentations d'autres participants à la consultation. Il y a certains d'entre eux qui ont proposé que sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria on y installe des logements pour les personnes handicapés.

2240

Comment réagissez-vous à cette proposition-là?

2245

M. MARTIN DION :

2250 Selon la demande c'est qu'il faut absolument qu'il y ait des logements adaptés pour les personnes en situation d'handicap, que tu sois non-voyant ou une personne qui se déplace avec un fauteuil roulant motorisé ou qui soit manuel.

2255 Moi, l'important c'est qu'il faudrait qu'il y en ait selon le nombre des demandes qu'il y a, pas ce que les personnes pensent à peu près. Il faut que ça soit selon la demande ou selon les normes dans un guide que vous pouvez regarder aussi à ce niveau-là. Un des guides que j'ai parlé tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

2260 Et puis les caractéristiques du site, si vous avez eu l'occasion d'y aller vous-même ou en tout cas d'apercevoir ce qui en est, c'est un site qui est quand même très, très abrupte, hein?

M. MARTIN DION :

2265 Ah, c'est très, très abrupt. J'ai été me promener là, puis moi je dis que c'était juste pour un fauteuil roulant pour être capable de monter les côtes puis tout ça. Ça fait qu'il faut absolument que ça soit respecté l'inclinaison au pouce c'est un pouce aux vingt pouces.

LA PRÉSIDENTE :

2270 Voulez-vous m'expliquer ça, c'est une des questions que je voulais vous poser, je ne comprends pas bien, expliquez-moi ce que ça veut dire ça?

M. MARTIN DION :

2275 L'inclinaison, ça veut dire qu'il ne faut pas que ça soit comme ça, là, non plus. Il faut qu'il y ait une norme à tant de pouces. Ça veut dire...

LE COMMISSAIRE HANNA :

2280 ... de 5 % n'est-ce pas?

M. MARTIN DION :

2285 Le pourcentage c'est un pouce aux vingt pouces.

LE COMMISSAIRE HANNA :

2290 Un graduant de 5 %, n'est-ce pas, c'est ça que vous évoquez, hein?

M. MARTIN DION :

2295 Pas trop non plus, parce que sinon il y a des personnes qui poussent avec leurs bras aussi en fauteuil roulant manuels puis ils n'ont pas nécessairement la force pour pousser dans les grosses côtes.

LA PRÉSIDENTE :

2300 O.K. Ça, ça supposerait qu'il y ait un aménagement d'une partie du site pour permettre aux gens d'accéder par leurs propres moyens à leur logement. O.K., bien je comprends mieux.

M. MARTIN DION :

2305 S'ils font des logements, c'est important qu'il y ait des ouvre-portes aussi pour entrer dans l'appartement.

LA PRÉSIDENTE :

2310 Oui. Plus toutes les autres, une bonne partie des suggestions que vous avez faites, là. Tout à l'heure. Alors s'il n'y a pas d'autres questions de la part de mes collègues, il me reste à vous remercier d'avoir pris la peine de nous rencontrer et d'identifier entre autres, les besoins qui devraient être rencontrés là pour permettre aux personnes handicapées d'accéder ou en tout cas, de circuler sur ce site-là ou encore d'y loger si jamais il y avait des projets de logements pour les personnes handicapées.

2315 Alors je vous remercie beaucoup, Monsieur Dion. Merci beaucoup, au revoir.

M. MARTIN DION :

2320 Merci beaucoup, bonne fin de soirée.

LA PRÉSIDENTE :

2325 Bonne soirée à vous. Oui, Monsieur Dion?

M. MARTIN DION :

2330 Dans le fond, ce n'est pas nécessairement des logements abordables que ça prend, ça prend des logements sociaux aussi parce que la plupart des personnes en situation d'handicap sont à faible revenu. Ça fait que c'est un détail important que j'avais oublié, mais c'est ça aussi qu'il faut penser puis les organismes communautaires doivent être accessibles aussi s'il y a des projets communautaires.

2335 Puis je vous remercie beaucoup, j'attends de vos nouvelles pour me contacter pour quand que ça va être en branle ce projet-là. Je peux venir sur place évaluer ce qui en est.

LA PRÉSIDENTE :

2340 Oui, alors comme je le disais en début de soirée, Monsieur Dion, nous comme commission, on va faire, on a écouté beaucoup de personnes, là, puis plusieurs organismes qui nous ont fait des recommandations ou qui ont donné leur avis sur les projets qui étaient soumis à la consultation par la Société québécoise des infrastructures et par la ville et l'Université McGill.

2345 Alors on va faire un rapport et ce rapport-là est destiné à la mairesse de Montréal et aux élus politiques et qui vont prendre les décisions et puis c'est à partir de ces décisions-là que les projets prendront forme.

M. MARTIN DION :

2350 O.K., parce qu'avant que ça se rende là, je veux aller sur place aussi.

LA PRÉSIDENTE :

2355 Oui, mais ça, ça va prendre un peu de temps quand même.

M. MARTIN DION :

2360 Ah, j'avoue. Je vous remercie beaucoup, au revoir.

Mme TRINA SLAPCOFF

LA PRÉSIDENTE :

2365 Bien merci beaucoup, bonne fin de soirée. Alors, on reprend avec Madame Trina Slapcoff.

Mme TRINA SLAPCOFF:

2370 Yeah, hi. What is the name of the organisation again, I am just trying to find where I recorded this on your Facebook page?

LE COMMISSAIRE HANNA:

2375 It's the OCPM.

Mme TRINA SLAPCOFF:

2380 Okay, one second. Do you have what I wrote that I sent in?

LA PRÉSIDENTE:

Yes.

2385 **Mme TRINA SLAPCOFF :**

You do? O.K. you want to read it?

LA PRÉSIDENTE:

2390 No, we would rather here you read it or resume it, whatever you like. As you like.

Mme TRINA SLAPCOFF:

2395 Okay, I'm just looking for it because I don't; I have lot information on my computer, so. I see it on Facebook. My hair is messy, I was laying down, I forgot about this.

LA PRÉSIDENTE:

2400 It's okay.

Mme TRINA SLAPCOFF :

2405 Okay, here, I found it. So I guess I was thinking about – what's his name – Richard Florida and what he was saying about cities, that they need to be re-invigorated to have place for people to have space to reenergize for creativity.

2410 Re-invigorate their creative energies. And that in this City, we don't have, we are losing that aspect because of I guess, maybe the way the capitalism is, that we are losing our capacity, like what did he say?

He said something very interesting. He said that like we can protect the cities by having more parks and like places, green places, places where people go have a picnic, walk around and relax and socialize.

2415 But that like when you are creative, you work on your own and especially in the pandemic, we experienced this and we're very good. Your creative, you work on your own and you spend a lot of time, but you still need time to go outdoors and to see other people and to touch base with humanity.

2420 But that like creative people who make money are moving away from the cities because they are more inspired to be in places where they are not too constricted, like in the cities. So that

in the cities if we want to keep having people who are creative living in the city, we have to compensate.

2425 And that it would be good the compensate by having, using sustainability and creating another way to reinvest in the service industry that like the other aspect of what's happening with people moving away from cities is that there is no financial safety net for people who work in the service industry.

2430 So that it's the same thing that they needed to do to create unionized people for factory workers, to unionize jobs for factories. You need to figure out a way to raise the wage for service workers.

2435 So, all of that became apparent during the pandemic because people had to have things delivered to their homes like food from the restaurants, also. Anyhow.

2440 The point is that to create a human place or to create something that would use that space in a proactive way to me, it seems like you could use something that was sustainable by creating maybe like a botanical garden or also incorporating solar panels to create, to use a lot of, so people would know that it was to give an obvious example of how, like, perhaps a futuristic example of how energy can be utilized to be of service to maintain a building for the people to use, and that it would be less expansive maybe in the long run. Solar energy can be kept and reused, like sold back to Hydro-Québec.

2445 So, I just thought, because it has long corridors and they mentioned lots of windows, it would be good to have lots of plants in there and lots of space for people to enjoy. You can have lots of places to sit and to read or write or do art or show their art or do (inaudible) kind of activities.

2450 And I guess there is the thing happening down in Pointe-Saint-Charles, the Bâtiment 7, I guess, I heard about that and I saw that it was having some success. I guess that inspired the ideas also.

2455 But I think that for the indigenous people, they want to have some accountability because of all the colonialism that happened in our, surfacing that they're fining. They made the National holiday to recognize the history in Canada of the white people, how they wanted to have to

processes of assimilation, processes of indigenous people and that they had the residential schools all across the country.

2460 So for that, the Mohawk people here, they want to, they've been wanting to reclaim the mountain and that area. So, I don't know. I thought it could have some showcase of indigenous culture somehow also to show the history; a bit more of the history of what happened in...

2465 There was some Iroquois cultures here before. But I know it raises a lot of political issues, but I still think people would appreciate that. Here, that's it. Did you hear me what I said?

LA PRÉSIDENTE:

2470 Sure, we heard you, we are just sort of recollecting. I'll ask my colleague David Hanna to ask you a first question.

LE COMMISSAIRE HANNA:

2475 Yeah, I don't think I have any particularly. The Mohawk Mothers made their, I think their position very, very clear. We've heard it from others too. So I think the...

Mme TRINA SLAPCOFF:

2480 Oh, I don't know what they said, so I can't really speak to that.

LE COMMISSAIRE HANNA:

2485 Go back to the beginning, it's all...

Mme TRINA SLAPCOFF:

2490 I was just mentioning, what I mentioned was Richard Florida.

LE COMMISSAIRE HANNA:

2490 Yes, I heard you, that's fine. I've read him. So no problem, I got it. Thank you.

Mme TRINA SLAPCOFF:

I only heard of him talk recently once, so I don't, I am not a specialist.

2495

LA PRÉSIDENTE:

Maybe I would like to ask a question related to a suggestion of a showcase of the indigenous people. Do you have some ideas or suggestions?

2500

Mme TRINA SLAPCOFF:

I am an indigenous artist; I would like to show my art work. My art work is all framed and ready to get shown. It's supposed to get shown at (inaudible) library sometime soon. I have been asked to make some posters lately, do some other art work, but I have a full time job, so.

2505

But I am just saying, there are indigenous elders all across the country who people probably would want here from. You could have Zooms and they would probably be interested to give regular talks.

2510

LA PRÉSIDENTE:

Are you thinking of something like a museum or an art center or?

2515

Mme TRINA SLAPCOFF:

I wasn't thinking of any particular thing. My basic thing was that it should be something that is to energize people who are creative and it would not be like constricting, that it would have maybe some plants like a botanical garden or they could do free gardening and they could go there regularly.

2520

I mean it's very nice; I live near the mountain, so I used to go walking very early in the morning, like when sunset when it was less busy at the top. I know it's nice, but sometimes on the weekends it's very overcrowded with people on the pathway up and down the mountain. People usually walk.

2525

So I just think it would be good to extend like, what's his name, the men you designed the mountain?

LA PRÉSIDENTE :

2530

Olmstead.

Mme TRINA SLAPCOFF :

2535

Olmstead. To extend what he has created there but (inaudible) the buildings to maybe have spaces where people can go inside to like do other kinds of things that people do in the parks.

2540

I don't know what they do in New York City if they have stuff like that or other big cities, but the idea that I had was just to make an extension of more places for people to have to stretch their legs when they need to relax. Maybe free films, art shows. Things that are like creative, I guess.

2545

You don't have to have a lot of cafés inside or restaurants inside, but it, you know it's more like for people to go to just not have to bring your money, they could just go there and use a space to observe I guess if there was something to observe.

2550

Like how they would use incorporate solar panels to try to capture energy and maybe see different plants growing and gardens and then they could... you know, I guess it would be monitored so that people could, it would be opened at certain times so people could go inside to do different activities.

2555

You know, there could be places to practice music, maybe more for the musicians. Because I know like when you are on the mountain and the music sometimes it's too much for people when they hear someone play music.

It's better to have sometimes more closed spaces. We could have poetry rounds, I don't know, performance (inaudible). But it's like people; some people don't like to be surrounded by the beer and the alcohol that's always sold at restaurants and bars.

2560 You know, maybe some people like to eat in a space that's less, always offering the same kind of things. You know, that they have activities where they can go to the, it won't be, they don't have to see alcohol or something.

2565 Some people don't want to drink alcohol, you know. I mean it's kind of funny because it's a big culture but there is the alternative culture too. So those are the ideas just to extend on the green theme and the peaceful idea, the place to go to distress, I guess, like to make good use of the buildings.

2570 Because, if they're very architecturally nice, they could be used and they could be maintained. That's all.

LA PRÉSIDENTE:

2575 Fine. Can we ask you a few questions?

Mme TRINA SLAPCOFF:

Yeah, no problem.

2580 **LA PRÉSIDENTE:**

Yes. Did you have the opportunity to look at the project of the McGill University project on sustainability center?

2585 **Mme TRINA SLAPCOFF:**

Not really. I heard about it, I heard that they want to teach people about sustainability.

LA PRÉSIDENTE:

2590 And do research and do public...

2595

Mme TRINA SLAPCOFF:

... but wasn't there a problem with like finding funding for it or something?

2600

LA PRÉSIDENTE:

Well, this I don't know because we're on a consultation on this issue.

2605

Mme TRINA SLAPCOFF:

Okay. I figured if it was for the city, for the people, it would be easier to get it going then if it was under the rubric of the university.

2610

LA PRÉSIDENTE:

Do my colleagues have questions? No. Do you have more to say to us?

2615

Mme TRINA SLAPCOFF:

I also think it would be nice to, if the indigenous aspect is bought into it, not just have the Nations from Quebec represented, because I find that it's too Quebec centered sometimes when it comes to indigenous activities. That we have to remember that there are a lot of other provinces that have a lot of other indigenous cultures and there are a lot of Métis cultures that are starting to want to be recognized.

2620

And we just talk about; I find that they don't give room for other people who are from other parts of the country to have expression here. Because like, there are indigenous people who come from other provinces, that live in this province too and in Montreal and it is good to represent indigenous people if you are going to represent indigenous people to represent them from across the country and you know, sometimes even maybe from the United States if they are interested.

2625

But, anyhow.

2630

LA PRÉSIDENTE:

So, I think this could conclude our meeting and I thank you very much for taking the time to coming to meet us and sending us a document. So, I wish you a nice evening and thank you very much.

2635

Mme TRINA SLAPCOFF:

Okay, did you want me to be like a person who could help with finding information if you needed it in the future?

2640

LA PRÉSIDENTE:

Possibly, but now, I think we have your document and other documents of others persons, so that should be enough, so.

2645

Mme TRINA SLAPCOFF:

Okay, because I just want to mention there is this guy that I have been able to hear his discussions about indigenous medicines and I never really got to hear anyone who knows them that well to really explain how they function and how they're found and things like this and I recently got to hear about it.

2650

And it seems very well founded some of the things that he was, that he talks about. So I was just thinking, you know, there's room to have new information out there for people if they're interested. That there's, it's old knowledge but I mean it's coming back and if people wanted to like explore it, they could, to have books or talks or demonstrations, these kinds of things.

2655

LA PRÉSIDENTE:

Yes. But if you have some documents that you would think could be useful for the commission, I invite you to send them to Élise Naud with whom you were in communication for this evening. And we'll put these documents on the Internet, the OCPM's Internet.

2660

2665 **Mme TRINA SLAPCOFF:**

Okay. I can show my face for a few seconds. My hair is really messy, I was laying down.

2670 **LA PRÉSIDENTE:**

We will look at your eyes, not your hair. We are happy to see you, thank you very much.

LE COMMISSAIRE HANNA:

2675 See you at (inaudible) library.

Mme TRINA SLAPCOFF:

I hope that happens soon. I am looking forward to it. Bye, bye.

2680

LE COMMISSAIRE HANNA:

Bye, bye.

2685

DROIT DE RECTIFICATION

LA PRÉSIDENTE :

2690 Bye, good evening.

Bien, alors je pense que cette dernière intervention effectivement met fin à notre séance d'audition des opinions. C'est d'ailleurs la sixième et dernière séance.

2695

Toutefois, avant de conclure, je demanderais à la ville, à la Société québécoise des infrastructures ou à l'Université McGill s'ils désirent se prévaloir de leur droit de rectification? Peut-être commencer avec la ville qui est absente. Alors, Madame Mayes de la Société québécoise des infrastructures?

2700 **Mme SOPHIE MAYES :**

Non, je n'ai pas de correctif ce soir. Puis juste vous remercier pour la consultation publique, le volet des auditions qui se termine ce soir, puis on a hâte de lire votre rapport au printemps prochain.

2705

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Monsieur Major avez-vous des rectifications, oui?

2710

M. PIERRE MAJOR :

Oui. Donc, ça été mentionné lors de la présentation de la Coalition le Royal Vic pour le bien public, là. Monsieur Vincent Chevarie a mentionné que McGill était un établissement d'enseignement privé. Donc, j'aimerais juste rappeler que McGill est un établissement d'enseignement supérieur public. Donc, j'aimerais apporter ce rectificatif.

2715

Puis en même temps aussi vous remercier pour votre travail formidable, je pense que vous avez fait ça d'une façon remarquable. Donc, on vous remercie.

2720

LA PRÉSIDENTE :

Bien. Alors, on vous remercie, Monsieur Major.

2725

Alors, je voudrais simplement aussi rappeler que tous les citoyens, citoyennes et organismes ont jusqu'au 21 novembre pour nous soumettre une opinion en ligne, que ce soit par la poste ou encore par message téléphonique.

2730

Les renseignements nécessaires se trouvent sur la page Web de la consultation. Après cette date, comme je l'ai indiqué en début de séance, mes collègues et moi poursuivront l'analyse de la documentation et de l'information que nous avons reçue, de même que de toutes les opinions écrites ou orales qui nous auront été communiquées.

Comme mentionné, le rapport de la commission sera transmis aux élus municipaux par la suite.

2735 Je voudrais remercier tous ceux et celles qui sont intervenus ce soir, soit comme citoyen ou citoyenne ou encore comme représentant ou représentante d'organisme.

2740 Je veux remercier particulièrement les représentants de la ville de Montréal, de la Société québécoise des infrastructures et de l'Université McGill, de même que toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission, tout le personnel de l'Office.

Merci à vous tous qui êtes présents en ligne pour votre écoute patiente et respectueuse.
Thank you to all of you for have been listening tonight.

2745 Alors, bonne fin de soirée. Merci.

AJOURNEMENT

2750

2755

2760

2765

2770

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

2775

Cindy Lavertu

Cindy Lavertu, s.o.

2780